Votre bulletin communal

COMMUNE DE FARBUS

LE GARENNEAU

Décembre 2013 N° 61

La Mongolie
à FARBUS !...

et

FARBUS
en Pologne !...

notre village autrement... !

Farbus, village boisé à 2 pas de la ville...

Sommaire

Le Mot du Maire	3	Revue de Presse : Thierry MATHISSART	32
État Civil	4	Liste des Associations et Clubs	34
Comptes Rendus des Réunions du Conseil Municipal	5	Les Gohellans	35
FARBUS dans la Grande Guerre	9	Club « Le Temps de Vivre »	42
Cérémonie du 11 Novembre	18	Comité de Jumelage : FARBUS en Allemagne	
Noces d'Or de Mauricette et Marcel MOREL	19	Comité des Fêtes	43
Repas Communal offert aux Aînés	21	CIF	44
Présentation du Béguinage	23	Club de Peinture	46
CLS (Contrat Local de Santé)	24	Logement indigne et Précarité énergétique	47
Les Illuminations de FARBUS	27	Gendarmerie : Contre les Cambriolages	50
FARBUS en Pologne et Message de la Mairie	29	Point d'Accès au Droit	52
Les Articles des Entreprises, Artisans… de FARBUS	30	A vos Agendas	53
Revue de Presse : Taxi métrise formation	31	Vos Infos	54

Le Mot du Maire

Chères Farbusiennes, Chers Farbusiens,

Le 26 novembre a eu lieu, en la salle polyvalente, la présentation du béguinage. Monsieur RAPENEAU, Président de la CUA, était présent et a complété les propos de Monsieur CLEMENT de la SA du HAINAUT qui a pris le relais du logement rural.

Nous voilà donc assurés de voir les 9 habitations du type 3 mises à disposition à partir du 2ième trimestre 2015. Ainsi, nous aurons le nombre de logements sociaux qui nous est imposé. Bien sûr, nous accorderons une priorité aux habitants de FARBUS.

D'autre part, dans le même registre, le PLU communal (Plan Local d'Urbanisme) va être remplacé par un PLUI (Intercommunal) à l'échelle de la Communauté Urbaine d'Arras.

La démarche vient de démarrer. Le « porter à connaissances » est à votre disposition et consultable en mairie aux heures de permanence.

Dès l'élaboration proprement dite, vous serez consultés et avisés des évolutions du projet.

Néanmoins, l'objectif serait que FARBUS reste un village tranquille, sans développement inconsidéré de l'habitat mais, il est évident que nous n'empêcherons pas toute vente de terrain à bâtir.

Lors des Vœux du Maire, le 4 janvier à la Salle Polyvalente, nous reprendrons les réalisations sur notre commune en 2013. Nous vous y attendons nombreux.

Bonne fête de fin d'année à tous.

Sentiments dévoués,

Jean François DEPRET

Bienvenue à …

Chahinez SORLIER-DEBAILLIEUL,
née le 6 juin à Arras,
4 rue Jeanne d'Arc.

Damien HENON,
né le 28 juin à Lens,
5 bis, rue Jeanne d'Arc.

Léna DUPLOUY,
née le 13 juillet à Liévin,
37 rue de la République.

Capucine CHARTREZ,
née le 17 août à Arras,
3 rue du 11 Novembre.

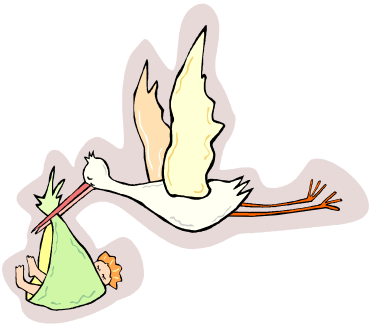

Félicitations à …

Diane JEGOU et **Rémi LABONNE**,
mariés le 3 août.

Au revoir à …

Benjamin VERMESCH,
91 ans, décédé le 27 août.

Jean OBERT,
83 ans, décédé le 28 août.

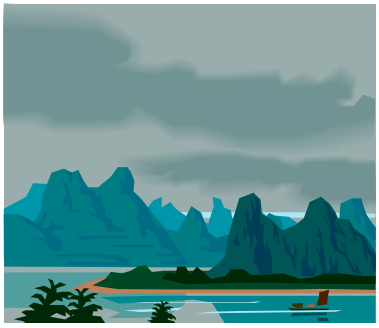

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni à deux reprises depuis la dernière édition du bulletin.

De gauche à droite : José Drancourt, Marc Caridroit, René Jacques, Christian Laby (Adjoint au cimetière, à l'église et aux animations), Anne Visticot, Jean François DEPRET (Maire), Monique Cavillon, Hervé Brogniart, Michel Masciantonio, Henri Flament (1er Adjoint, délégué aux finances et à l'urbanisme), Philippe Canler (Adjoint aux travaux), Pascale Mathissart, Gérard Leroy, Pascal Humez et Marcel Morel (Adjoint aux fêtes et cérémonies et aux locations de salles communales).

Extrait des comptes-rendus des réunions

Réunion du 14 juin 2013

F.D.E du Pas de Calais :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal que la commune adhère à la centrale d'achat élaborée par la Fédération Départementale d'Energie du Pas de Calais. Cette adhésion nous permettra de pouvoir bénéficier des marchés lancés par la Fédération, sans pour autant avoir l'obligation d'acheter toutes les prestations ou les produits de tous les marchés lancés.

Remplacement du matériel informatique :

Monsieur le Maire propose le remplacement du matériel informatique dans le bureau de l'accueil de la mairie car celui-ci présente d'énormes problèmes lors de la saisie des documents. Deux demandes ont été établies auprès des sociétés JVS et BM-TECH.
Les tarifs sont les suivants :

- JVS propose un devis avec maintenance pour la somme de 2 501.28 HT
- BM-TECH propose un devis avec maintenance pour la somme de 1 801 HT

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de retenir la société BM-TECH.

Travaux envisagés :

Dégâts de l'église

Monsieur le Maire propose de demander des devis pour les travaux à la sacristie et pour les vêtements sacerdotaux.

Panneaux indicateurs extérieurs

Concernant le changement des panneaux indiquant : salle des sociétés au lieu de salle Charles Debaillieul et salle des jeunes au lieu de salle de réunions.

Travaux d'aménagement rue Mermoz

Monsieur le Maire rappelle toutes les démarches qu'il a déjà entreprises. Il informe les membres du conseil que ce chantier aura un coût d'environ de 300 000 € pris en charge en totalité par la CUA. Une réponse sera donnée fin juin pour envisager l'ensemble des travaux comprenant également le macadam qui était prévu à date ultérieure.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Le défibrillateur :

Monsieur Henri FLAMENT informe le conseil Municipal qu'il y a lieu de souscrire un contrat de maintenance sur le défibrillateur afin que celui-ci soit opérationnel en cas d'utilisation. Il indique aussi qu'un référent doit être nommé : après réflexion, Monsieur Christian LABY se propose. Il est donc élu référent vu son expérience dans ce domaine.

Lave-vaisselle salle DEBAILLIEUL :

Monsieur Henri FLAMENT propose d'installer un lave-vaisselle dans la salle Debaillieul.
Deux devis ont été établis par l'entreprise BRIAND et par HENRI JULIEN ; après étude il souhaite réclamer un troisième devis.

Jurés d'assises :

Monsieur Henri FLAMENT informe le Conseil Municipal de sa participation avec la Mairie de Willerval au tirage au sort de la liste annuelle des jurés, en voici le résultat :
Mr SANTOS-FAJARDO Mario, Mme ALDEGHERI épouse KOWALCZYK Nadine et Mr KUBIAK Hervé, qui feront l'objet d'un tirage au sort à l'échelon supérieur.

Départ de Monsieur Le Percepteur de Vimy :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur Serge BOUTELOU, percepteur de la trésorerie de Vimy, sera remplacé par Madame Isabelle GIRARD à partir du 1er juillet 2013.

Reliure des registres de l'état-civil :

Suite à l'état de certains registres de l'état-civil et à l'obligation de relier les vingt dernières années, trois devis ont été réclamés aux entreprises suivantes :

- La reliure du Limousin
- Sedi Equipement
- France reliure

Deux entreprises ont répondu aux critères demandés, la Reliure du Limousin pour un montant de 1 480.50 € HT et Sedi Equipement pour un montant de 1 470.60 HT.
Le Conseil Municipal accepte le devis de la Reliure du Limousin car celui-ci propose un renfort supplémentaire et une finition de meilleure qualité.

Site internet de la commune

Monsieur Philippe CANLER informe que le site internet va être à nouveau ouvert avec les modifications qu'il a apportées.

Ouverture de la buvette

Monsieur Christian LABY propose de rouvrir la buvette 1 ou 2 dimanches par mois pour un moment de convivialité avec baby-foot et d'autres activités. Il souhaite commencer le week-end du 14 juillet (samedi et dimanche). A l'unanimité le conseil municipal accepte.

Réunion du 8 octobre 2013

Affectation des réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement à la CUA :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, que suite à la délibération prise le 10 décembre 1997 concernant le transfert des réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement à la Communauté Urbaine d'Arras qui avait repris cette compétence le 1ier janvier 1998, il y avait lieu de régulariser des écritures comptables qui figurent toujours aux comptes 21531 et 21532.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, confirme l'affectation de ces deux réseaux à la Communauté Urbaine d'Arras depuis le 1ier janvier 1998 et autorise la trésorerie de Vimy à régulariser les écritures erronées.

Infos Béguinage

Monsieur DEPRET explique que la CUA a pris une délibération pour recéder le terrain à la SA du HAINAUT.
Madame Claire DORMIEUX (assistante de Madame RUIN, responsable du service Habitat à la CUA) a proposé à Monsieur DEPRET une cérémonie de mise en œuvre du chantier. Monsieur le Maire accepte cette proposition, dans le seul but de « marquer le coup ! » pour ce béguinage tant attendu.

Point sur le Personnel

- Renouvellement, pour une année, du contrat CAE/CUI de Brigitte DUPUIS à compter du 18 octobre.
- Fin du contrat de Bruno LAREU le 30 septembre.
- Rupture du contrat de Kévin FLANQUART le 6 septembre suite à une embauche en CDI ailleurs.
- Le 20 juin 2013, Elisabeth MUSIALOWSKI a demandé sa réintégration à mi-temps thérapeutique pour le 13 septembre. Après une rencontre avec Monsieur le Maire et un médecin expert, le Comité Médical a décidé une contre-expertise.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Félicitations

Des félicitations ont été adressées en Mairie par la famille de BOIRY pour la remise en peinture du calvaire.

Le « Hameau du Moulin »

Début de chantier rue Mermoz à la mi-novembre, suite aux problèmes d'inondations.

La Sacristie

Concernant le sinistre du dégât des eaux survenu au plafond de la sacristie, un devis s'élevant à 590 € TTC a été réalisé pour cette réparation. Suite à notre déclaration auprès de l'assurance, la totalité des frais sera pris en charge. A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte ce devis.

Repas Communal

Repas offert aux aînés par la commune le 16 novembre 2013.

Colis de Noël

Comme chaque année et à l'occasion des fêtes de fin d'année, le CCAS offre un colis à chaque Farbusien âgé de plus de 70 ans.
Monsieur Marcel MOREL, Adjoint au Maire, est chargé de l'organisation de la distribution.
Les colis seront portés à chaque domicile par les Conseillers Municipaux et les membres du CCAS le samedi 21 décembre 2013.
Le choix du colis est à réaliser avec les membres du CCAS.

Chambre froide

Etant donné que sa contenance n'est pas assez grande, les membres du Conseil acceptent à l'unanimité l'achat d'une seconde chambre froide d'un montant de 960 € H.T.

Travaux

- ✓ Afin de remédier à la dégradation du plafond de la salle de réunions suite à une infiltration, Monsieur Philippe CANLER soumet à ses collègues le devis des Toits de l'Artois pour un montant de 555,72 € H.T.
- ✓ Monsieur CANLER signale également une fuite importante au niveau du chéneau de la salle polyvalente dont le devis s'élève à 3 186,09 € H.T.

A l'unanimité, ces 2 devis ont été approuvés.

Fontaine Saint Ranulphe

Monsieur Philippe CANLER propose l'installation d'une table avec un plan d'orientation à la Fontaine Saint Ranulphe dont le devis est de 581,45 € HT ainsi qu'une corbeille ronde avec couvercle pour 191,64 € H.T. A l'unanimité ces 2 devis ont été approuvés.

Contrat Local de Santé (CLS)

Monsieur Christian LABY informe ses collègues qu'il a participé à une réunion avec la CUA et l'ARS pour la mise en place du CLS. Dans ce contrat il y a 6 axes d'intervention donnant la priorité sur la prévention. Monsieur LABY énumère les statistiques de l'INSEE. (Un article détaillé paraitra dans le prochain Garenneau et le dossier complet est consultable en Mairie).

Salle SIMONI (anciennement : Buvette)

La parole est donnée à Monsieur Christian LABY relatant la réouverture de cette salle de juillet à septembre 2013. Il en résulte que la location d'un baby-foot ou d'un flipper à chaque ouverture ne s'avère pas rentable aussi, Monsieur la Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'acheter un baby-foot de marque Stella, ce qui, à long terme reviendrait plus avantageux.
Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

Garderie

A la demande de la responsable il serait souhaitable que les fenêtres de la garderie soient équipées de rideaux ou de stores. Le Conseil Municipal donne son accord pour l'achat de stores à lamelles.

Stationnement

Afin de pouvoir stationner plus de véhicules rue Pasteur, Monsieur Gérard LEROY propose l'étude d'un stationnement en épis.
Il s'avère que le nombre de véhicules garés de chaque côté gênent le passage des véhicules utilitaires.

II - C'est la Guerre

Dans sa Monographie de la paroisse de FARBUS, l'abbé Anatole Dubois, prédécesseur de l'abbé Delebarre, a consacré in fine quelques pages aux dix premiers mois d'occupation de notre village par les troupes impériales allemandes.

Confrontée aux relations militaires rapportées par les régiments qui ont séjourné dans le secteur tant allemands que français, cette importante source de renseignements permet de se remémorer assez exactement les difficultés que nos Anciens ont vécues durant cette période.

Dimanche, 2 août 1914

Le village s'éveille aux premières lueurs du jour. La nuit a d'ailleurs été perturbée et écourtée. En raison de l'affichage de l'ordre de mobilisation générale, que l'on redoutait tout en espérant le contraire, chaque famille concernée a préparé la valise du mobilisable et pris toutes ententes et dispositions nécessaires avec parents et voisins pour mettre en place un service d'entraide solidaire, susceptible de permettre à la maîtresse de maison, subitement devenue Chef de famille, de poursuivre chaque jour l'exploitation agricole, d'assurer la rentrée et la sauvegarde de la moisson et autres récoltes, malgré le handicap causé par les réquisitions militaires, notamment de chevaux.

En ce premier jour de mobilisation les permissionnaires éventuels et les hommes appartenant à la 1ière Réserve, doivent rejoindre leurs corps d'affectation par le premier train en partance pour cette destination. Les plus âgés, ceux de la 2ième Réserve ou de la Territoriale, ne rejoindront que les jours suivants leur centre mobilisateur : les casernes Schramm ou Lewis (Lycée Carnot) pour les 33ième et 233ième Régiments d'Infanterie, Montesquiou (Lycée Baudimont) pour le 84ième Régiment d'Infanterie territoriale et enfin La Citadelle pour les sapeurs du Génie. Ils auront donc le temps, avant de rejoindre, de conduire les chevaux déjà recensés aux Commissions de réquisition qui fonctionneront à partir de demain au Marché aux chevaux (Cours de Verdun).

L'abbé Delebarre, rappelé à Lille en qualité d'infirmier, a le temps de célébrer la messe dominicale devant une assistance plus importante et plus fervente qu'à l'accoutumée, avant de répondre à l'appel de la Nation. Le curé de Willerval assurera son intérim.

Si l'heure de « la Revanche » est enfin arrivée, on veut croire que les opérations guerrières seront rapidement menées jusqu'à une victoire complète de nos armées et donc au retour de nos soldats dans leurs foyers avant Noël. Il ne semble pas que nos anciens soient partis avec l'enthousiasme et « la fleur au fusil », comme nous l'ont décrit les journaux et actualités cinématographiques de l'époque.

Les mois d'août et septembre donnent lieu à des actes de solidarité et d'entraide sans précédent entre farbusiens. Certes les mineurs et les employés du Chemin de fer qui n'ont pas été mobilisés continuent à remplir leur tâche journalière et même un peu plus, puisqu'il leur faut pallier l'absence des rappelés. Mais il revient aux familles d'agriculteurs de vaquer aux travaux journaliers de façon à assurer le ravitaillement quotidien du village en produits fermiers ; nombre de jeunes, d'adultes et retraités s'y consacrent, parfois renforcés par des mineurs ou cheminots après ou avant leur prise de postes. Mais lorsqu'il

s'agit de « détourer » un champ à la pique ou de monter une meule il faut recourir aux services de spécialistes de solide constitution.

Accaparés par les travaux des champs, les farbusiens n'ont prêté qu'une oreille discrète aux nouvelles du front. Les journaux ont bien rapporté les communiqués journaliers du Grand Quartier Général, mais ceux-ci sont très laconiques. Dinant, Mons, Charleroi sont à plus de 100 kilomètres en Belgique et la retraite de nos troupes vers le sud après ces batailles perdues n'a guère retenu l'attention.

Certes de nombreux blessés sont arrivés, paraît-il, à l'hôpital Saint-Jean d'Arras et les voisins de Thélus rapportent les propos angoissants de nombreux réfugiés belges défilant sur la route de Lens à Arras, qui décrivent les multiples exactions commises dans leur pays par l'envahisseur « prussien » qui les talonne.

De plus, le départ sur Amiens, le 26 août, des territoriaux que le général d'Amade avait dispersé dans le secteur pour aider aux travaux agricoles, a éveillé quelques inquiétudes vite dissipées par l'annonce de la bataille de la Marne le 6 septembre, suivie du reflux des allemands sur l'Aisne, le 13.

Aucun évènement notable n'est à signaler jusqu'à présent dans le village. Et, nous dit l'abbé Dubois, la récitation du chapelet réunit chaque soir à l'église une assistance pieuse et fervente.

Fin septembre la récolte des pommes de terre est quasi-achevée. Or des grondements et des roulements sourds se font entendre au loin au-delà d'Arras, et ils se renforcent de jour en jour.

Le 1er octobre, la traditionnelle rentrée des classes est différée.

Plus tard on obtiendra l'explication de ces grondements de canons. Décisive puisqu'elle a stoppé la progression des allemands, la bataille de la Marne est cependant restée indécise : en effet les deux adversaires en sont sortis affaiblis, épuisés et incapables de poursuivre leur effort. En outre ils manquent de ravitaillements et notamment de munitions d'artillerie et de ferrures pour les chevaux : c'est ainsi que les trois-quarts des réserves françaises d'obus ont déjà été consommées.

L'Etat-major du Général Joffre, comme celui du Général Von Falkenhayn, a conçu une manœuvre de débordement de l'adversaire sur son flanc Nord pour tenter de le prendre à revers. Il rassemble dans le triangle Amiens, Saint-Pol, Doullens une nouvelle X^{ième} Armée sous le Général d'Urbal dont la mission est d'interdire à l'ennemi de pénétrer dans Arras tout en débordant son aile droite.

De son côté, l'Etat-major allemand a dépêché depuis l'Allemagne et à destination de Cambrai et de Douai, par voie ferrée via la Belgique, la VIème Armée du Kronprinz Rupprecht de Bavière, constituée de troupes fraîches ou peu engagées sur le front de Lorraine.

L'invasion

Situation générale

Dès leur arrivée les 30 septembre et 1^{ier} octobre à Lens et Arras les premiers éléments des divisions Fayolle et Barbot doivent se porter à la rencontre de l'ennemi débarqué à Cambrai et Douai. Il s'agit de la 1^{ière} division bavaroise d'infanterie de réserve

commandée par le général Ritter Von Fassbender, dont la mission est de déborder Arras puis de marcher sur Doullens.

Les premiers engagements s'effectuent sur une ligne jalonnée par Hénin-Liétard, Beaumont, Gouy-sous-Bellonne, Gavrelle, Monchy-le-Preux, Wancourt, Neuville-Vitasse. Manquant d'artillerie et de mitrailleuses, les français doivent se replier pour défendre Arras au plus près et s'accrocher à un môle de résistance constitué par une partie de Saint-Laurent Blangy et s'étendant vers Roclincourt.

Et pendant ce temps, à Farbus :

Le son du canon s'est beaucoup amplifié durant la journée du 1ier octobre annonciateur de combats rapprochés.

Aussi dès le lendemain, les non-mobilisés encore valides et les jeunes gens en âge de porter les armes prennent la route de l'exode, ne voulant pas courir le risque d'être considérés comme de « francs-tireurs » et d'être fusillés comme tels.

Le 3 octobre, les préparatifs pour une évacuation rapide sont activement menés : confection des colis ou valises, voire coffres ou malles, chargement dans chariots, charrettes, poussettes de tous types et même landaus d'enfants. Tout engin à roue susceptible de transporter quelque bien des plus précieux se trouve chargé. Mais sur des propos rassurants de militaires présents dans le village, il est décidé de reporter le départ au lendemain. Cependant vers le soir les canons se font entendre vers Bailleul et Arleux.

Or peu après minuit sous les ordres du Colonel Passavant, le 12ième régiment bavarois d'infanterie de réserve (R.B.I.R.) a lancé une attaque en direction de la cote 140 de Vimy. Le 1ier bataillon opère sur l'axe Bailleul Roclincourt tandis que les 2ième et 3ième bataillons attaquent les résistances installées le long de la voie ferrée au sud de FARBUS et dans les bois « sous la ville et dessus la ville ».

De bon matin ce dimanche 4 octobre, des granges et des meules brûlent dans la plaine. Et bientôt des obus tombent sur le village et des balles sifflent dans les rues. Deux personnes sont tuées : un habitant d'Arleux et un autre inconnu qui s'enfuyaient devant « le Prussien ».

C'est alors une fuite éperdue de nombreux farbusiens en direction de Saint-Pol et de la côte. Dans l'affolement général certains oublient argent et valises pourtant préparés ou abandonnent leurs animaux dans les étables, attachés devant leurs mangeoires et râteliers plus ou moins dégarnis. Quelques-uns seront blessés avant d'atteindre Thélus. Avant même leur départ, les combattants français se sont déjà repliés en grande hâte. Ils se sont regroupés avec les renforts, Turcos et Zouaves, déployés dans les champs de betteraves et chargés d'interdire l'entrée nord d'Arras. Menacés sur leur flanc gauche les bavarois ont du pivoter de 90° et se retrouvent en fin de journée sur un front de Bailleul à Roclincourt mais ils occupent Farbus et Thélus. Ils enregistrent quelques morts et une vingtaine de blessés.

La population civile farbusienne s'est très amenuisée : outre une quinzaine de réfugiés de passage il ne reste que 26 intrépides qui ont renoncé à fuir pour continuer à veiller sur leurs biens.

Ils ignorent que depuis le début de la matinée les Allemands se sont emparés sans coup férir de la colline de Notre-Dame de Lorette.

Le lendemain 5 octobre Farbus est entièrement occupé par des troupes allemandes appartenant au Groupement Hurt de la 5ième division bavaroise d'infanterie de réserve . Peut-être pour se prémunir contre des actions de francs-tireurs, elles rassemblent, comme elles l'ont déjà fait à Corbehem, tous les civils et les enferment dans l'église avec interdiction d'en sortir sous aucun prétexte. Une nourriture grossière mais insuffisante leur est allouée qui les rendra malades.

Rendus à la liberté 4 jours plus tard, les infortunés constatent que toutes les habitations ont été systématiquement visitées et dépouillées de certaines choses : meubles, vins pourtant cachés ; murs et caves ont été sondés et les jardins bêchés pour rechercher d'éventuelles cachettes.

Certains se voient même interdire l'entrée de leur maison.

Le 12ième Régiment bavarois d'infanterie de réserve a pris ses quartiers à Farbus, du moins son état-major, ses compagnies de commandement et des services ; le village est devenu la Base arrière régimentaire où viennent en repos à peu près régulièrement pour deux ou trois jours et à tour de rôle les compagnies de combat qui se battent sur une ligne Saint-Laurent-Blangy, Bailleul-sire-Berthoult, Roclincourt, Ecurie, Neuville-Saint-Vaast, Souchez.

Le colonel Passavant, les officiers de son état-major et leurs ordonnances occupent le château ; la Kommandantur et les services administratifs sont installés dans la Mairie-Ecole et leurs personnels dans le presbytère, où Mme Delebarre mère a été reléguée dans une seule pièce.

La troupe a été répartie dans les maisons les plus confortables selon un plan de logement établi par le Feldwebel Quartiermeister tenant compte de l'organisation interne des unités.

Une ambulance de premiers secours avec salle de bains fonctionne dans la maison d'Anna Lefebvre, à l'angle de la rue du Presbytère.

Les internés sont d'abord requis pour nettoyer l'église souillée à la suite de leur détention de quatre jours et prêter main forte à la troupe pour l'enfouissement des cadavres d'animaux tués ou morts de faim ou soif durant ces derniers jours, et aussi à des travaux d'intérêt général :les pluies incessantes et les nombreux convois d'artillerie ont transformé les rues en véritables cloaques. Il convient donc de les renforcer. Des personnels sont requis pour aider aux travaux.

L'église totalement débarrassée de ses prie-Dieu, est desservie par des aumôniers militaires, qui célèbrent les offices au profit de bavarois ou de rhénans cantonnés à proximité. On y célèbre notamment les funérailles des tués sur la ligne de front et des blessés graves décédés à l'ambulance avant d'avoir pu être évacués vers les hôpitaux de l'arrière. Un cimetière régimentaire est aménagé dans le parc du château.

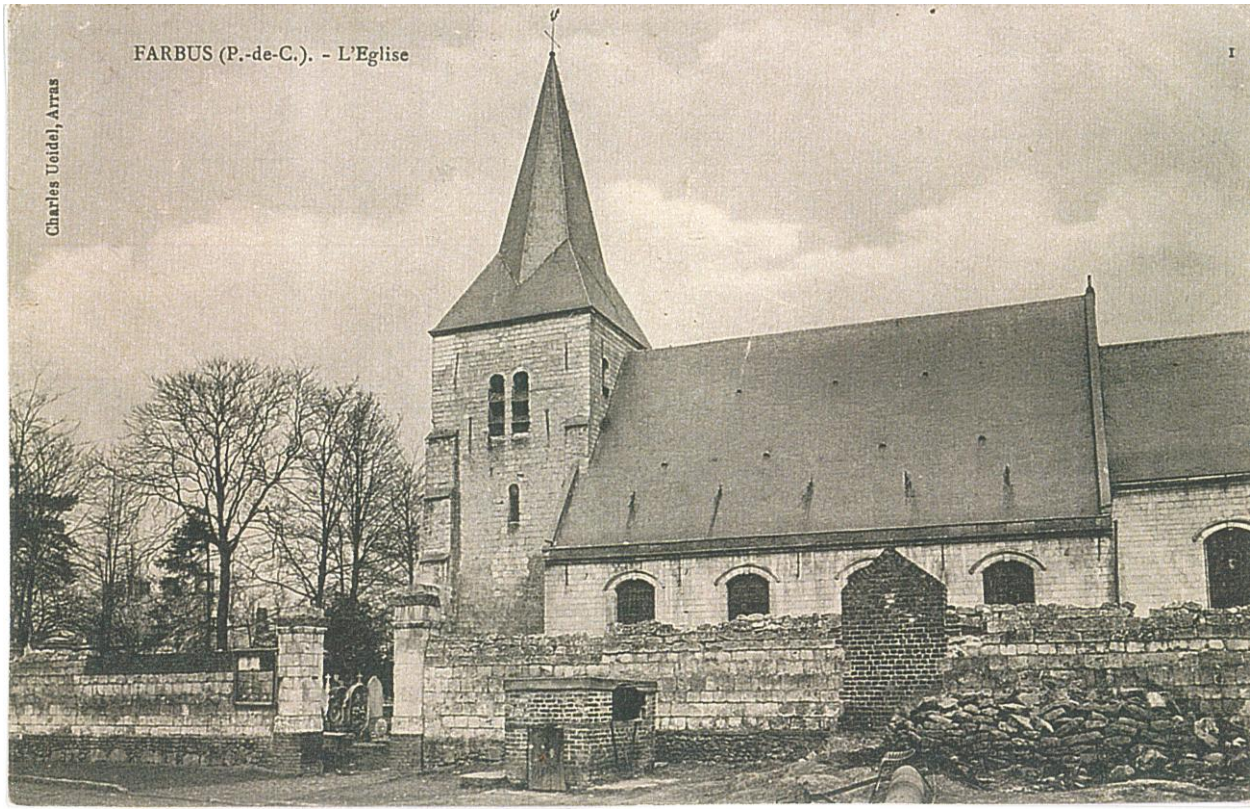

Le 15 octobre, le régiment reçoit un important renfort : 5 officiers, 38 sous-officiers et 340 soldats le surlendemain, le colonel Passavant qui souffre d'une pneumonie, passe le commandement du régiment au colonel Schmauss avant son évacuation sur un hôpital de l'arrière.

Courant décembre lors de la première tentative française pour reprendre la colline de Lorette, un obus de notre artillerie traverse le toit de l'église et atterrit sur le carrelage sans éclater. La toiture est rapidement réparée.

Durant l'hiver à une date qui n'a pu être précisée certains villageois, de fort caractère et d'esprit frondeur, n'hésitent pas à manifester leur antipathie pour « le Prussien » et leur résistance passive : le maire Elie Caridroit, Marie Debailleul, qui n'a pas voulu accompagner son mari Léopold Denoyelle dans l'exode et l'institutrice de l'école privée des filles. Ils sont emprisonnés à Douai et connaîtront des conditions de détention très rigoureuses (Mme Denoyelle ne reconnaîtra pas sa fille lorsque celle-ci la retrouvera en 1919 à Pont de la Deûle).

Le 15 janvier 1915 sont célébrées les funérailles du Colonel, Doktor W. Hehs, chevalier de l'ordre de Max de Bavière (équivalent de la Croix de fer). A l'issue du service religieux célébré dans l'église le cortège funèbre se rend dans le cimetière militaire, précédé de l'aumônier portant l'étole noire par-dessus son uniforme et entouré de ses servants d'autel militaires ; porté par 6 soldats le cercueil est encadré d'une garde d'honneur de 8 hommes en armes ; une assistance importante sur plusieurs rangs est présente à cette inhumation.

En prévision de la visite annoncée pour le 7 février 1915 du roi Louis III de Bavière, une Musikkapelle est mise sur pied ; elle comprend une majorité de membres mobilisés du Musikverein de Maihingen qui s'exercent sous la direction du chef Hubel, instituteur de Rudelstetten. Au lendemain de la visite royale la Musikkapelle est officiellement reconnue.

Une photo datée du 1ier avril 1915 montre un groupe d'officiers buvant le champagne à l'occasion de la mutation de l'un d'entre eux.

Le 17 avril un premier Monument aux Morts du 3ème Bataillon est inauguré dans le cimetière du parc du château : simple stèle de maçonnerie portant des plaques de marbre noir gravées des noms des morts. Après la guerre, la stèle, dépouillée de ses marbres, sera abandonnée dans le Bois d'en bas, où elle restera jusqu'en 1988 : réhabilitée et restaurée à l'occasion de la signature de la Charte de Jumelage, elle sera implantée sur la place , près du Monument aux Morts, à la mémoire de tous les soldats tombés à Farbus. Cette première stèle sera suivie au cours des années de guerre d'un monument aux Morts du régiment, beaucoup plus imposant et sculpté, vraisemblablement détruit après transfert du cimetière dans la nécropole militaire officielle de « Maison Blanche » à Neuville Saint-Vaast.

Le 1er mai est jour de grande liesse chez les occupants qui érigent un « Maibaum ». Le caporal Dannes est décoré de la Croix de fer. Il est photographié à cette occasion.

Le 9 mai 1915, début de la grande offensive alliée en Artois, Farbus se trouve sous les feux de l'artillerie française. Le quartier de la gare où sont en batterie des canons allemands est rasé, des obus tombent sur le Bois d'en haut, détruisent les maisons de Jean Ansart, de Pierre Debaillieul et Louis Polart ; un incendiaire atteint le presbytère mais le feu est rapidement maîtrisé.

Les destructions se poursuivent les jours suivants et contraignent farbusiens et soldats à se réfugier dans les caves et à renforcer la protection de celles-ci

Le 14 mai le capitaine Hitzler, commandant le 3ième Bataillon est blessé mortellement à Neuville-Saint-Vaast. Ramenée à Farbus, sa dépouille est veillée dans l'église toute la nuit par deux soldats en armes. Ses funérailles sont célébrées sur place avant l'inhumation avec les honneurs militaires dans le cimetière du régiment

Les pertes du régiment au cours de ce 14 mai sont sévères.

Célestin Debailleul, dont la ferme était voisine du presbytère, décède durant ce mois de mai dans des circonstances qui n'ont pu être élucidées. C'est Mme Delebarre qui est allée à son chevet réciter la prière des agonisants et le préparer à la mort. Faute de menuisier, son frère Louis fabrique un cercueil puis, aidé de ses deux nièces, va l'inhumer dans le cimetière communal.

Le bombardement du village se poursuit chaque jour avec une intensité variable.

Aussi le 2 juin dans un souci humanitaire, le commandement allemand décide l'évacuation totale des villageois restants. Embarqués dans des chariots, ils sont d'abord dirigés sur Méricourt, puis vers Onnaing et Quièvrechain. Ils reçoivent une allocation journalière de 1 franc et de 25O g de pain par personne.

Le 17 juin l'église est totalement détruite et réduite à un amas de décombres d'environ 2 mètres de haut. Une photo sépia prise par un Maihinger et envoyée à sa famille porte une légende manuscrite dont la traduction précise «détruite par l'artillerie française». Une église provisoire est aménagée dans la serre du château.

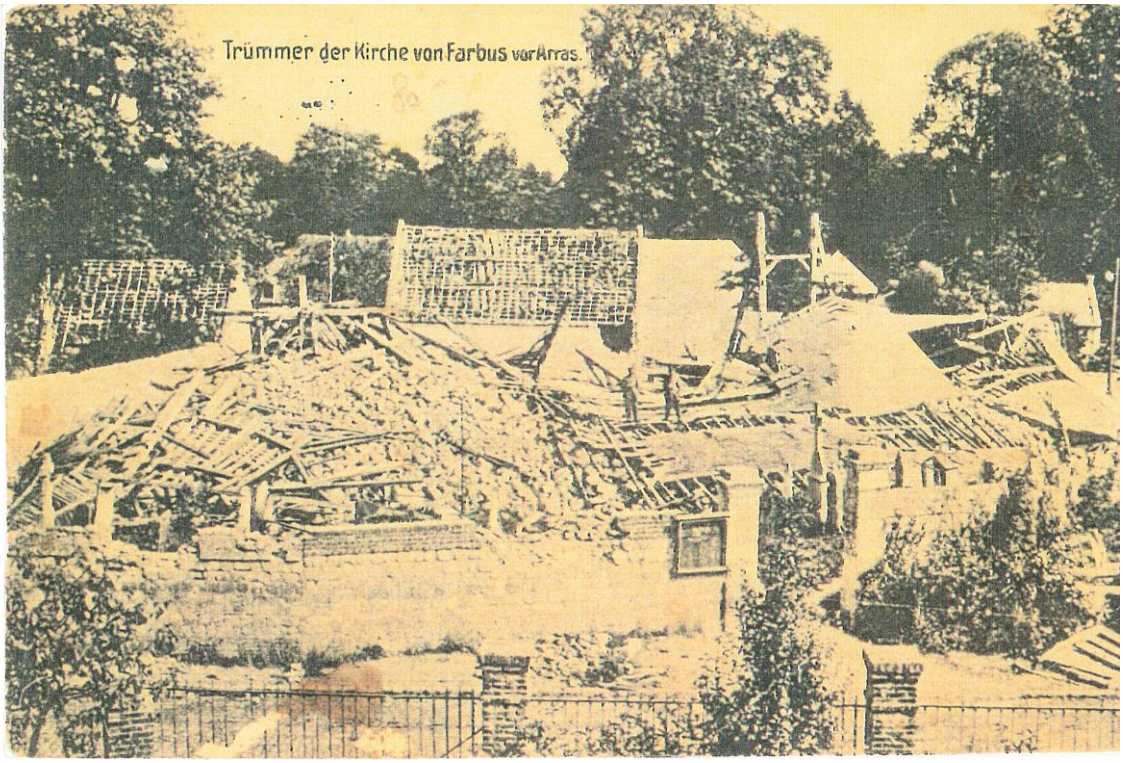

Eingang zum Schloß in Farbus.

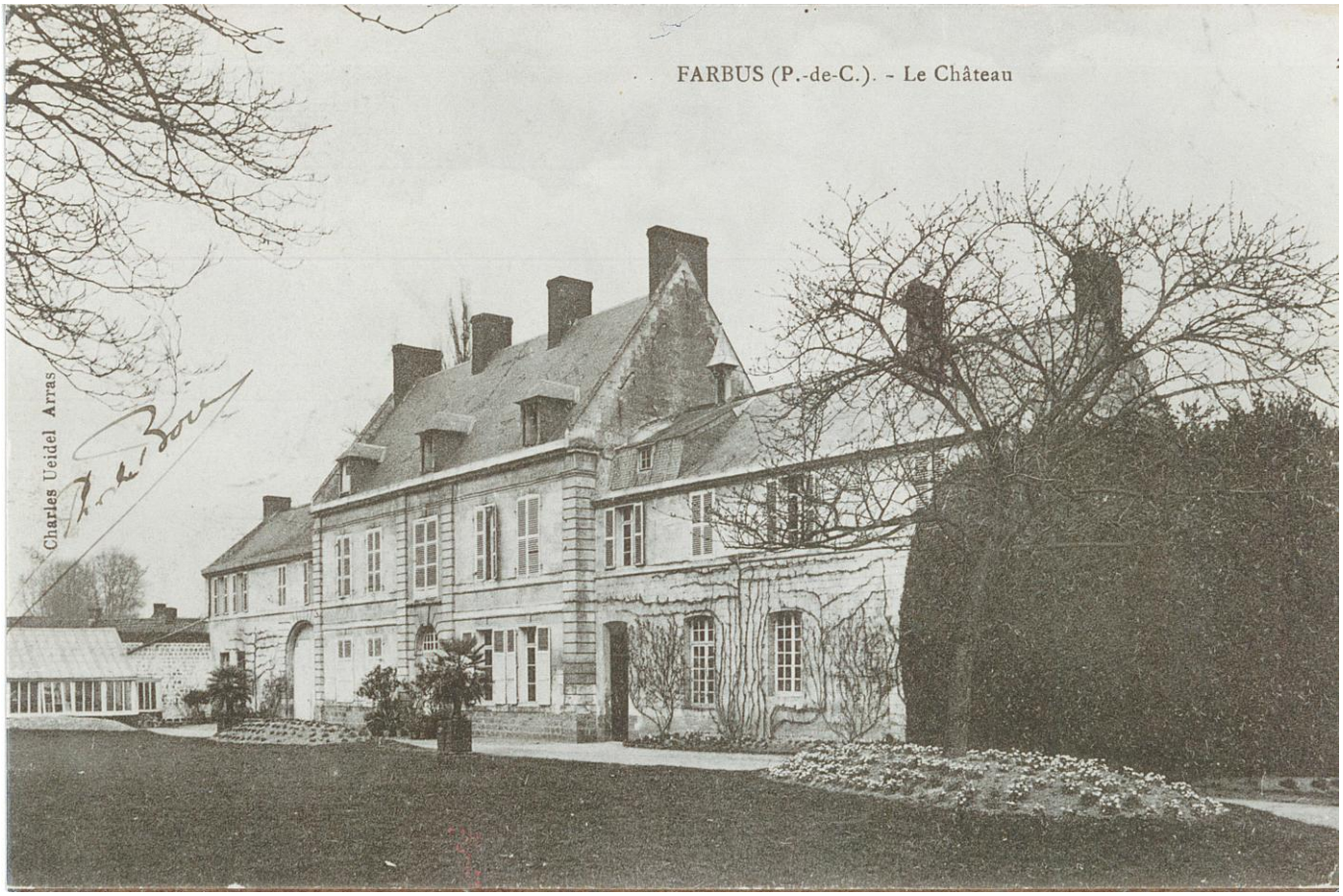

L'agonie du village se poursuit lentement contraignant l'occupant à s'abriter dans les caves renforcées ou même à creuser des abris plus profondément dans le sol, voire à rouvrir des souterrains autrefois creusés par nos Anciens sous le Bois d'en haut afin de se protéger contre les Invasions.

D'autres photos, prises de différents endroits et certainement antérieures à avril 1917,ne montrent qu'un champ de ruines d'où émergent çà et là quelques pans de mur ou troncs d'arbres.

Les offensives d'Artois prennent fin en octobre 1915 ; le front se stabilise et le calme revient à Farbus. Mais le commandement allemand renforce, durcit et fortifie ses positions de part et d'autre de la colline de Vimy (cote 140). L'orée des bois de Berthonval et d'en haut vers Thélus est hérissée de casemates en béton abritant chacune un canon de 77 mm, tandis qu'à contre-pente le bas de la crête, (donc à l'abri des vues d'un observateur terrestre français, est garni jusqu'au bois du Goulot d'obusiers de 210 mm à tir courbe pouvant atteindre des cibles à 14 kms et donc Arras … (à suivre dans le prochain Garenneau)

André MERVAUX

Cérémonie du 11 novembre

Dépôt de la gerbe de la Commune par Jean François DEPRET, Maire, Paul HUBAUX, Ancien Combattant et André MERVAUX, membre du bureau à titre militaire des Gardes d'Honneur de Notre Dame de Lorette.

Délégation de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de FARBUS au monument aux morts.

A 9 h s'est déroulé le défilé jusqu'au monument aux morts, emmené par l'harmonie libre de VIMY.
Puis cérémonie et fleurissement du monument de tous les soldats tombés à FARBUS,
suivie d'une aubade donnée à la salle polyvalente par l'harmonie.
Un vin d'honneur, offert par la municipalité, a été servi aux participants et
une distribution de friandises aux enfants.
Un temps de prière à l'église Saint Ranulphe a achevé cette commémoration.

A la demande de Monsieur le Maire, dépôt de la gerbe des Gardes d'Honneur par René JACQUES, doyen des Gardes d'Honneur de FARBUS.

Fleurissement du monument de tous les soldats tombés sur le territoire de la commune pendant les guerres.

Noces d'Or de Mauricette et Marcel MOREL , adjoint au maire de FARBUS

Marcel, adjoint au maire, et Mauricette MOREL, son épouse, habitants de FARBUS, viennent de célébrer leurs cinquante ans de vie commune.

A l'époque, tous deux âgés de 23 ans, ils s'étaient unis pour le meilleur et pour le pire, le 14 octobre 1963 à WILLERVAL.

Sont venus égayer et agrandir la famille, 3 enfants, puis 7 petits-enfants, tous présents bien entendu en ce samedi 9 novembre 2013, pour fêter comme il se doit leurs noces d'or.

Souhaitons encore de longues années de bonheur à ces toujours jeunes mariés !

Remise du diplôme et de la médaille par Monsieur le Maire

Marcel remercie ses convives et entonne une chanson en solo puis avec sa chorale.

FARBUS

Un jour en or, avec leur famille, pour Marcel et Mauricette

Samedi en fin de matinée, Marcel et Mauricette Morel-Hay entouré de leur famille et de leurs nombreux amis ont fêté leurs noces d'or. D'abord à l'église, une célébration, présidée par l'abbé Bogdan, s'est déroulée avec la participation de la chorale Viva La Vida de Quiéry-La-Motte qui dans un chœur à quatre voix mixtes a rehaussé l'éclat de la cérémonie avec des chants de circonstance. À la mairie, Jean-François Depret, maire, avec son conseil municipal, a entouré le couple jubilaire connu et estimé dans la commune.

C'est en 1960, lors du bal de la ducasse de Willerval, que Marcel séduit Mauricette. Les événements survenus en Afrique du Nord retardent les projets du futur couple. Comme de nombreux jeunes gens de cette époque, Marcel fut envoyé en Algérie, que de mois de combats, d'angoisse et d'incertitude dans un environnement peu confortable en plein Sahara et par une chaleur torride, il doit subir.

De retour à la vie civile en 1963, Marcel et Mauricette fondent leur foyer. Ils reprennent la ferme des grands-parents se tournant ainsi à part entière vers la polyculture. De leur union naissent trois enfants Laurence, Sylvain et Olivier. Marcel s'implique dans la vie associative, au corps local des sapeurs-pompiers, à la société de chasse, à la section des anciens combattants, au comité des fêtes à la chorale de Quiéry-la-Motte au pupitre des basses, au conseil municipal ou il est toujours adjoint au maire chargé des salles. Mauricette fait ce que le maire lui a dit, elle suit son mari, dans la associative, au comité des fêtes, à l'atelier théâtre, dans la préparation et l'organisation des manifestations festives et municipales : une vie également bien remplie. Entre un emploi du temps fort chargé, ils se réservent quelque temps pour rendre visite à leur fille établie en Alsace et à accueillir les petits-enfants à la maison pour de bons moments en famille. ■

Un jour en or pour le couple jubilaire, leur famille et leurs nombreux amis.

Repas Communal

Farbus : annoncé lors du repas des aînés, un béguinage en chantier début 2014

PUBLIÉ LE 20/11/2013

Par La Voix du Nord

...pas des ... ont été honorés par la municipalité.

Samedi, à la salle polyvalente, la municipalité a invité ses anciens de plus de 70 ans à partager le repas annuel. À ces agapes étaient invités aussi les membres du club du 3e âge. Le repas est préparé bénévolement par un Farbusien, Sylvain, réputé pour être un parfait cordon-bleu. Le service aux tables a été assuré par les conseillers et leurs épouses. On a honoré les personnes les plus âgées présentes au banquet avec des fleurs. Cette année, on a félicité Mmes Chatelain et Daboval ; MM. André Mervaux, Jean-Marie Lefebvre.

Au cours de son allocution Jean-François Depret a annoncé la mise en chantier, début 2014, du béguinage de neuf logements.

de la joie,

de la danse,

de la chanson,

un bon repas,

Que du bonheur !

Construction d'un béguinage de 9 maisons Rue Lamartine

Un projet très attendu !

Jean-François Depret, maire de Farbus, accueillait ce 26 novembre dans sa salle polyvalente nombre de ses concitoyens venus découvrir la teneur d'un programme de construction très attendu dans la commune : un béguinage de neuf logements.

Des panneaux d'exposition, installés par le service Communication de la SA du Hainaut, montraient à tous l'emplacement de la parcelle, quelques vues des futurs logements ainsi que le plan masse des petites maisons, le tout accompagné des détails quant aux montants des loyers et des plafonds de ressources.

L'inauguration de cette exposition a été l'occasion pour chacun des intervenants de pousser un soupir de satisfaction, mais aussi un soupir de soulagement : enfin le projet prenait corps ! L'historique du dossier est en effet compliqué, entre les nœuds inhérents à une succession en indivision et les difficultés posées par une acquisition foncière lourde.

« C'est grâce à la CUA, s'est félicité Jean-François Depret, qu'une solution a pu être trouvée. »

Philippe Rapeneau, président de la Communauté urbaine d'Arras, d'approuver : « Le service Logement de la CUA, dirigé par Sylvie Ruin, a permis de trouver une solution en assurant la maîtrise foncière et en trouvant des moyens complémentaires au montant d'ordinaire alloué à ce type d'opération. »

Désormais, la commune va pouvoir répondre à une demande forte de la population d'accéder à des logements adaptés au grand âge, tout en se conformant aux obligations du plan local d'habitat de la CUA : développer la production de logements locatifs aidés dans les communes rurales.

C'est la SA du Hainaut qui a été choisie pour réaliser ces logements. « Pour nous, a confié Jean-Paul Clément, président du Directoire, construire un béguinage est une chance, c'est aussi une grosse responsabilité. » Le chantier, comme plus tard la gestion locative, sera suivi par l'agence d'Arras.

La livraison des logements est prévue au deuxième trimestre 2015 : Monsieur le maire a d'ores et déjà donné rendez-vous à ses concitoyens pour l'inauguration !

Fabienne Giard
Responsable Service Communication
SA du Hainaut

C L S
Contrat Local de Santé

Mise en place : une 1ière réunion s'est tenue dans les locaux de l'A R S (Agence Régionale de la Santé) afin de mettre en place un comité de pilotage.

Étaient présents : Préfecture, ARS NPDC, Conseil Régional NPDC, Conseil Général NPDC et Maires et/ou Adjoints des Maires des 39 communes de la CUA.

L'enjeu était de favoriser la mise en place de projets novateurs afin de donner aux habitants de la CUA la possibilité d'être acteur de leur santé.

6 axes d'interventions ont été retenus :

- agir sur les conduites addictives (alcool, tabac, drogue, jeux,…),
- agir sur les facteurs de risques de mortalité précoce (cardio-vasculaire, cancers),
- agir sur l'accompagnement des souffrances psycho-sociales,
- favoriser le bien vieillir dans son environnement,
- favoriser l'accès et le parcours de soins des publics précaires,
- construire un projet de soins à l'échelle du territoire.

Pour chacun de ces axes une commission a été mise en place.

Parmi les outils de travail il nous a été fourni différentes statistiques concernant les territoires de la CUA dont voici quelques extraits.

Christian LABY
Adjoint au Maire

CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

POPULATION, DENSITÉ	CLS de la CU d'Arras	ZP de l'Arrageois	TS de l'Artois-Douaisis	Nord - Pas-de-Calais	France métropolitaine
Population au RP 2008	102 288	244 511	1 153 748	4 024 490	62 134 866
Pourcentage de la population	-	41,8	8,9	2,5	0,2
Densité de population (hab/km²) en 2008	389	109	305	324	114

Source : INSEE Recensement de la population 2008. Traitement ORS Nord - Pas-de-Calais.

Population et densité du territoire

Le CLS de la Communauté Urbaine d'Arras regroupe près de 102 300 habitants, ce qui représente une part importante de la population de la zone de proximité de l'Arrageois (41,8%) et pratiquement 9% de celle du territoire de santé de l'Artois-Douaisis. C'est une zone presque quatre fois plus densément peuplée que la zone de proximité (389 versus 109 habitants/km²). Elle est également plus densément peuplée que le territoire de santé ou la région mais de façon moins marquée.

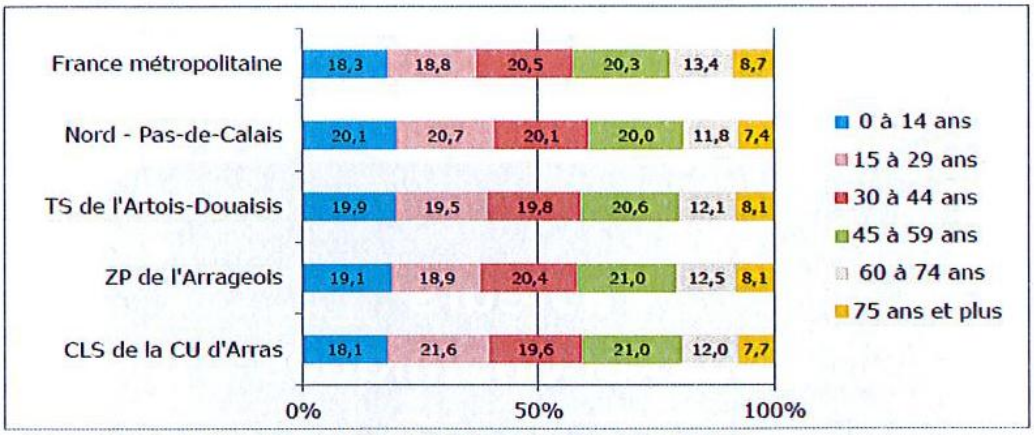

Source : INSEE Recensement de la population 2008. Traitement ORS Nord - Pas-de-Calais.

Répartition de la population par âge et sexe

La population de ce territoire montre une structure par âge sensiblement comparable à celle du territoire de santé et de la zone de proximité. À noter toutefois la proportion de personnes âgées de 15 à 29 ans un peu plus importante que dans les autres territoires.

Natalité et fécondité

Le taux de fécondité 1999-2008, est demeuré en deçà de celui de la région, du territoire de santé et de la zone de proximité (51,9 versus respectivement 56,7, 56,1 et 53,4 pour 1 000). Le nombre de naissances de mères mineures est en 2007 proportionnellement légèrement supérieur à celui de la zone de proximité, du territoire de santé et de la région (1,9% versus 1,1%, 1,2% et 1,1% respectivement).

NATALITÉ, FÉCONDITÉ	CLS de la CU d'Arras	ZP de l'Arrageois	TS de l'Artois-Douaisis	Nord - Pas-de-Calais	France métropolitaine
Naissances vivantes domiciliées en 2007	1 349	3 074	15 588	56 199	784 538
Taux de fécondité annuel entre 1999 et 2008 (pour 1 000 femmes de 15-49 ans)	51,9	53,4	56,1	56,7	53,5
Part des naissances 2007 de mères âgées de moins de 18 ans (en %)	1,9	1,1	1,2	1,1	0,5

Source : INSEE Recensement de la population 2008. Traitement ORS Nord - Pas-de-Calais.

Le territoire de l'Artois-Douaisis concentre 28,24 % de la population régionale (2ième territoire).

C'est un territoire fortement marqué par la surmortalité imputable à l'alcool et au tabac. Les zones de proximité de Douai, Lens et Béthune présentent des taux de décès liés à l'alcoolisme tant chez les hommes que chez les femmes près de 3 fois supérieurs à la moyenne nationale.

La mortalité prématurée liée au tabagisme, masculine (Béthune et Lens) et féminine (Douai et Arras) y est très élevée : 1,5 fois supérieur au taux national.

La zone de proximité dispose d'un niveau de recours hospitalier et médico-social en addictologie.

Famille = au moins 2 personnes vivant ensemble.
Les personnes seules ne font pas parties de cette source.

Source : Insee. 2006.

Types de familles en 2006 et 1999

commune	Familles en 2006	Fam Couple avec enfant(s)	Fam Mono Hommes avec enfant(s)	Fam Mono Femmes avec enfant(s)	TOTAL Fam Mono avec enfant(s)	Fam Couple sans enfant	Familles en 1999	Fam Couple avec enfant(s)	Fam Mono Hommes avec enfant(s)	Fam Mono Femmes avec enfant(s)	TOTAL Fam Mono avec enfant(s)	Fam Couple sans enfant
Achicourt	2225	930	32	280	312	982	2236	1116	24	288	312	808
Acq	138	65	4	8	12	61	160	76	4	16	20	64
Agny	560	312	12	41	53	195	548	360	8	28	36	152
Anzin-Saint-Aubin	832	432	0	64	64	336	752	428	8	76	84	240
Arras	10400	4050	291	1866	2157	4193	10540	4376	200	1820	2020	4144
Athies	303	161	0	12	12	130	276	148	8	16	24	104
Bailleul-Sir-Berthoult	389	215	4	16	20	154	336	168	4	28	32	136
Beaumetz-lès-Loges	300	156	0	29	29	115	264	136	4	32	36	92
Beaurains	1487	737	20	150	170	580	1360	748	28	132	160	452
Boiry-Becquerelle	125	68	0	4	4	52	116	84	0	4	4	28
Boisleux-au-Mont	136	66	0	17	17	54	112	64	4	8	12	36
Boisleux-Saint-Marc	48	32	4	4	8	8	52	40	0	4	4	8
Boyelles	72	40	4	8	12	20	60	40	4	0	4	16
Dainville	1588	680	36	156	192	716	1548	772	16	120	136	640
Écurie	116	64	8	8	15	38	93	42	1	4	5	46
Étrun	100	56	4	4	8	36	92	64	0	8	8	20
Fampoux	334	163	0	12	12	159	308	176	0	32	32	100
Farbus	152	80	4	12	16	56	164	96	4	8	12	56
Feuchy	328	146	12	20	32	150	344	164	4	32	36	144
Gavrelle	158	98	0	12	12	48	132	68	0	20	20	44
Guémappe	112	64	4	4	8	40	96	68	0	0	0	28
Héninel	57	36	0	4	4	16	48	24	0	0	0	24
Hénin-sur-Cojeul	123	69	4	8	12	42	100	68	0	0	0	32
Maroeuil	702	396	8	37	45	261	702	429	9	59	68	205
Mercatel	186	97	4	12	16	73	160	104	4	0	4	52
Monchy-le-Preux	175	91	0	16	16	67	164	88	0	4	4	72
Mont-Saint-Éloi	231	98	0	12	12	121	300	168	4	20	24	108
Neuville-Saint-Vaast	437	237	0	28	28	172	408	232	4	24	28	148
Neuville-Vitasse	140	72	4	4	8	60	148	100	0	4	4	44
Roclincourt	257	130	0	24	24	103	228	128	4	8	12	88
Sainte-Catherine	971	423	16	95	110	438	840	420	24	80	104	316
Saint-Laurent-Blangy	1644	644	44	240	284	716	1647	832	31	180	211	604
Saint-Martin-sur-Cojeul	64	36	8	0	8	20	56	40	0	4	4	12
Saint-Nicolas	1490	642	49	264	313	536	1622	823	48	238	286	513
Thélus	352	176	12	32	44	132	304	176	0	24	24	104
Tilloy-lès-Mofflaines	368	192	4	40	44	132	368	240	12	32	44	84
Wailly	322	161	4	16	20	141	296	160	4	20	24	112
Wancourt	172	96	8	8	16	60	168	104	0	12	12	52
Willerval	192	100	4	12	16	76	196	120	4	8	12	64
TOTAL CUA	**27786**	**12311**	**608**	**3579**	**4185**	**11289**	**27344**	**13490**	**469**	**3393**	**3862**	**9992**

FARBUS compte 538 habitants

Les illuminations de FARBUS

Que serait Noël sans les traditionnelles illuminations ?

Voilà déjà quelques jours que les illuminations ont pris leur place dans la commune.

Un petit rappel d'histoire où la toute première guirlande électrique a été mise au point par Edward Hibberd Johnson, proche de Thomas Edison, en 1882. Les illuminations de Noël sont les éclairages installés en extérieur durant la période de Noël, et plus globalement pour la période des fêtes de fin d'année. Ces décorations de Noël peuvent être placées sur les bâtiments, les arbres, ou au travers des rues. Elles peuvent être installées par les particuliers, sur la façade de leur habitation, leur balcon, dans leur jardin, ou bien par les municipalités.

Les illuminations sont source d'une consommation significative d'électricité. Depuis quelques années, les ampoules à incandescence sont remplacées par des ampoules à LED, moins gourmandes en énergie et qui durent plus longtemps, ce qui permet aux communes de réaliser d'importantes économies, tout en restant illuminées.

L'installation des décorations lumineuses requiert, pour la commune de Farbus, une organisation importante et une mobilisation des bénévoles. Depuis plus de 10 ans, une équipe de volontaires gérés par Hervé BROGNIART (conseiller municipal) se démènent pour rendre la commune plus jolie pendant les fêtes de fin d'année.

Montage et branchement des motifs et guirlandes
Guy MATHISSART, Nicolas VASSEUR, Patrick AGEZ et Hervé BROGNIART

Circulation
Marc CARIDROIT, Jacques MOUTON et Thomas BROGNIART

Réparation des motifs et guirlandes :
Jean-François DELAFORGE, Dominique GORAL, Antoine BROGNIART et Lucien VISTICOT (qui malheureusement nous a quittés)

Conducteur nacelle
Aurélien DELAFORGE et François-Xavier DEPRET

Prêt de la nacelle gracieusement
Jean-François DEPRET

Beaucoup de travail car nous commençons à réparer un mois avant la pause finale et n'oublions pas aussi le démontage !

C'est un merci des plus sincères que j'adresse à tous les bénévoles.

Hervé BROGNIART

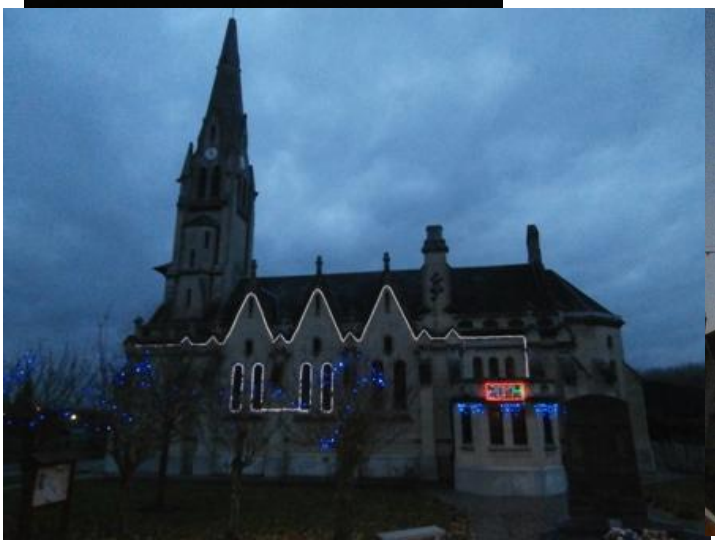

Quelle surprise de lire « FARBUS »
sur la vitrine de ce magasin à
VARSOVIE !!!

(Farbuś en polonais signifierait droguerie)

Photo prise par Monsieur Christophe de Boiry

Il y a quelques semaines, je vous avais remis ce message, dans vos boîtes aux lettres :

MAIRIE de FARBUS
9 rue de la République – 62580

Tél. : 03 21 58 68 57- Fax : 03 21 58 74 46
e-mail : mairie-farbus@wanadoo.fr

Votre bulletin communal

COMMUNE DE FARBUS

LE GARENNEAU

Décembre 2013 N° 61

Pour la prochaine parution de votre BULLETIN COMMUNAL :
Le Garenneau

Vous êtes entrepreneur, artisan, commerçant, assistante maternelle, …
profitez de votre bulletin communal pour faire connaître votre activité à la population.

*Rapprochez-vous, **dès maintenant**, du secrétariat de la Mairie*
pour déposer votre texte et photo(s).

Chaque article prendra le quart d'une page et
sera inséré dans l'ordre chronologique d'arrivée en Mairie.

Dommage qu'il n'y ait eu que 2 publicités ! (ci-contre) N'était-ce pas une bonne idée ?
Peut-être aurais-je de vos nouvelles pour le prochain Garenneau?
(vous pouvez me remettre votre article dès maintenant)

Brigitte,
Secrétaire à la mairie.

Passer une nuit dans une yourte Mongole traditionnelle !

Aux pieds des collines de l'Artois, à FARBUS, à la ferme du Moulin de Bois.

Pour plus de renseignements :

✆ 03 21 73 74 42 – 06 80 75 74 47
Mail : marie-helene.savary@live.fr
Site : www.fermedumoulindebois.fr

JACKOWSKI THOMAS
FORGERON D'ART

Travaux de forge tous styles
Grilles, portails, portillons
Grilles de fenêtre, balconnières
Véranda à l'ancienne, carports
Escaliers, rampes et garde-corps
Mobiliers, luminaires int, ext
Objets de décoration
Outils spécifiques, marteaux, burins...

2 et 4 rue de la république - 62580 FARBUS

TEL & FAX 03.21.73.44.26

PORT : 06.62.36.00.33

Courant 2014 ouverture d'une galerie d'art !

?

L'AVENIR DE L'ARTOIS
Mercredi 18 septembre 2013

FARBUS

Dans l'ancienne gare du village, on forme les futurs chauffeurs de taxi

Depuis l'an dernier, l'ancienne gare de Farbus accueille Émilie Quillet et Ludovic Becque, responsables de Taximétrise formation, organisme préparant à l'examen de chauffeur de taxi. Dernièrement, trente stagiaires étaient accueillis.

Dans quelques mois, Maxime (au volant) envisage d'avoir son propre taxi.

Ils sont venus de Champagne, de la Normandie, de la Picardie et des quatre coins de la région Nord Pas-de-Calais. "Ils" ce sont les trente stagiaires venus apprendre à Farbus les rudiments de la profession de chauffeur de taxi avant le passage de l'examen appelé CCPCT (Certificat de Capacité Professionnelle du Conducteur de Taxi).

Face à eux, on retrouve les deux responsables de l'organisme de formation Taximétrise : Émilie Quillet et Ludovic Becque. Deux profils complémentaires : madame est titulaire d'une licence en management et monsieur a été chauffeur de taxi pendant sept ans sur Arras. Il y a deux ans, après avoir reçu leur agrément préfectoral, ils se sont lancés dans l'aventure Taximétrise ; d'abord, rue des Agaches à Arras, puis depuis l'an dernier, dans l'ancienne gare de Farbus. « Ici, on a été bien accueillis, explique l'ancien conducteur de taxi. Il y avait plusieurs prétendants pour ces locaux. La mairie a choisi notre dossier. »

Des emplois à pourvoir

Fort de sa complémentarité, le duo a pris les choses à bras le corps, créant même ses propres contenus et s'équipant à l'aide des dernières technologies : tableau blanc interactif, taxi-école, équipement pour passer les épreuves de code… Le taux de réussite des stagiaires à l'examen est à l'avenant : « autour de 90 % » d'après les formateurs.

Et si les formations ne désemplissent pas, c'est aussi que la profession de chauffeur de taxi aurait de l'avenir. « On est dans une période où l'on a beaucoup de chauffeurs qui doivent prendre leur retraite. Il faut donc des personnes pour reprendre les licences. » Taxi, le nouvel eldorado ? « On a beaucoup de demandeurs d'emploi en reconversion, mais pas seulement. On a aussi des salariés d'entreprise d'ambulance et qui veulent faire du taxi. On a un pharmacien qui en a assez de son métier. On a un boulanger. Et cela va pour tous les âges, de 25 à 55 ans » énumère notre interlocuteur. Des profils différents chez les stagiaires, mais avec souvent la même envie de "travailler à son compte" pour reprendre l'expression qu'ils utilisent souvent (voir ci-dessous).

Mais avant d'entreprendre et réaliser ce rêve de liberté, passage obligatoire par les formations. Le chemin vers la licence passe par l'ancienne gare de Farbus.

Antoine DA SILVA

Thierry Mathissart sacré seigneur des terrils jumeaux du 11/19

Près de sept cents participants ont pris part aux différentes courses proposées au trail nocturne des terrils loossois, dont la majorité sur l'épreuve reine, le 15 km. Labellisée course de montagne au regard de son dénivelé, il s'agit d'une épreuve difficile face à l'obscurité mais aussi l'adversité que représentent parfois les éléments naturels. Pour le Liévinois Thierry Mathissart, ce ne fut pas le cas.

Le coureur de "Run on Line", encore espoir, a une nouvelle fois prouvé qu'il était à la hauteur de l'événement avec deux boucles courues en 1 h 03'40 dont une première de 7,5 km en 31 minutes environ.

Plus de 14 km/h de moyenne pour ce champion de France de Duathlon qui est revenu sur sa performance : « *C'est la quatrième fois que je participe à ce trail, le parcours ne m'est donc pas inconnu et c'est toujours un plaisir de courir à Loos. Le parcours est exigeant. Pour moi, c'était plus facile l'an dernier. Cette fois, j'ai dû me donner jusqu'au bout pour rester devant Michel Verhaeghe, un spécialiste de la discipline. Je savais au départ que c'est un bon traileur notamment sur les montées. J'ai donc décidé de partir fort et de faire la différence sur le plat et grappiller en descente en prenant des risques. Mais j'ai dû être au taquet toute la course car il est costaud et je voyais sans cesse l'ombre de sa lumière juste derrière moi. D'ailleurs, j'ai quand même pu apprécier les lacets du terril illuminés par les lumières des autres participants et j'en ai encore des frissons.* »

Âgé seulement de 22 ans, Thierry Mathissart n'a pas fini d'en démotiver plus d'un sur cette discipline. Mais lui, il se projette déjà à la "Nostalgique", une course qu'il organisera dimanche prochain à 9 h 30 au Parc Rollencourt à Liévin avec Vincent Matton. Une course qui rappellera fortement l'ancien cross Jean Vilet, tel qu'il existait voici plusieurs années. Sur le 7,5 km, pour sa première participation, c'est Benjamin Lepoutre qui s'est imposé : « *Je reviens de blessure et pour moi ce fut une bonne sortie avec beaucoup de relances et un parcours très varié fait de portions de chemins avec beaucoup de virages, des montées et des descentes. Courir de nuit rend l'épreuve plus exceptionnelle. J'ai fait la différence dans la montée du terril et bien relancé dans la descente où je suis plus à l'aise car je fais de la course d'orientation.* » Le Douaisien termine à plus de deux minutes de Benoît Cordonnier et près de trois sur Anthony Barr.

« J'ai quand même pu apprécier le terril illuminé par les lumières et j'en ai encore des frissons. »

Au sommet, une photo attendait les coureurs qui passaient. Histoire d'immortaliser l'événement.

THIERRY DELVALLET (*CLP*)

Mathissart en champion

S'il ne porte plus les couleurs du RCA triathlon, Thierry Mathissart reste bien connu dans le secteur, notamment parce qu'il habite Farbus, où il a d'ailleurs remporté les Foulées gohellannes voici quelques semaines. Il sera ce week-end à Fourmies avec un nouveau statut : celui de champion de France U23. Thierry Mathissart, désormais licencié au club de Noyon puissance 3 triathlon, a décroché le titre national en duathlon, le week-end dernier à Cambrai. Il a terminé septième du scratch lors d'une épreuve dominée par les coureurs Élite. Le Farbusien a même fait coup double en devenant également champion de France par équipes toutes catégories, avec ses collègues de Noyon.

Thierry Mathissart, nouveau n° 1 français en U23.

Durant sa course, Thierry Mathissart a fait la différence sur les 20 km à vélo où il a rivalisé avec les meilleurs : « *D'habitude, j'ai du mal à faire la course en tête à vélo, mais là, je me sentais bien et j'ai tenu. J'ai globalement réussi de bons temps : 23'43 sur le 7 km en course à pied ; 1 h 20' sur le 60 km à vélo et 50'50 sur le 14 km à pied. Si j'ai pu progresser comme ça, c'est parce que la police m'a permis de faire plusieurs stages vélo. Je suis adjoint de sécurité au commissariat d'Avion. Mon objectif est de passer Élite l'année prochaine, mais d'abord de monter sur le podium par équipes, dimanche à Fourmies.* » ■

ATHLÉTISME FOULÉES DE NOYELLES-GODAULT

Mathissart et Matton côte à côte sur la ligne d'arrivée !

C'est sans grande surprise que Thierry Mathissart (à droite) et Vincent Matton ont dominé le 10 km. PHOTOS ERIC JANISZEWSKI (CLP)

Amicale des Sapeurs Pompiers	Président	Marc CARIDROIT	13 rue Guynemer 62580 FARBUS	03 21 59 79 55
Anciens Combattants	Président	Paul HUBAUX	24 rue Lamartine 62580 FARBUS	03 21 73 71 85
Association des Parents des Anciens Elèves	Président	Francis MONBORGNE	6 rue Georges Bizet 62580 VIMY	03 21 73 77 55 06 88 88 77 55
Association Cœur d'Enfants d'Afrique	Responsable	Ingride MALLARD	43 rue de la République 62580 FARBUS	06 79 02 84 85
Chasseurs d'Images farbusiens (Club Photo : CIF)	Président	Dominique FOULON	3 rue du 8 Mai 1945 62580 FARBUS	foulondomi62@wanadoo.fr
Club de Danse	Responsable	Anabelle GOUT	134 rue de Vimy 62580 THELUS	03 21 55 56 65
Club de Peinture	Président	Jean-Claude PIERRU	14 rue de Farbus 62580 WILLERVAL	03 21 48 74 53 06 81 89 77 05
Club « Le Temps de Vivre » Club des Aînés	Président	Michel MASCIANTONIO	60 rue Mermoz 62580 FARBUS	03 21 55 40 07
Comité de Jumelage	Présidente	Muriel BOURGEOIS	25 rue de la République 62580 FARBUS	03 21 55 92 80 06 20 41 64 15
Comité des Fêtes	Présidente	Sylvie TINCQ	16 rue du 11 Novembre 62580 FARBUS	06 75 70 37 11 03 21 48 73 18 stincq@free.fr
Amicale de la Poste (Cours de Cuisine pour enfants)	Président	Jean-Michel ROBILLARD	11 rue Sadi Carnot 62580 VIMY	03 21 58 74 14
	Responsable	Véronique VANSTEIRTEGHEM	5 rue Abel Bergaigne 62580 VIMY	06 75 25 23 91 veronique_vansteirteghem@hotmail.com
Danse « Le Country Club »	Président	Jean-Michel ROBILLARD	11 rue Sadi Carnot 62580 VIMY	03 21 58 74 14
	Responsable	Pascale CHOISY	6 rue Guynemer 62580 FARBUS	06 21 06 15 76
Les Gohellans	Président Secrétaire	Jean-Marie LEFEBVRE Geneviève LEBRUN	5 rue du 19 Mars 1962 8 rue du 8 Mai 1945 62580 FARBUS	03 21 58 39 82 03 21 59 79 59 foulees.gohellannes@sfr.fr
Société de Chasse	Président	Sylvain MOREL	17 rue du 8 Mai 1945 62580 FARBUS	03 21 22 57 84
Théâtre farbusien	Responsable	Monique CAVILLON	4 rue Lamartine 62580 FARBUS	03 21 48 74 31

Foulées Gohellannes

Mai 2013 : Un bon cru.

Extraits d'un article du site internet : « Courir en Nord-Pas de Calais »

Départ du 5 kms

« La 23ième édition des foulées Gohellannes fut une totale réussite dans ce petit village de Farbus qui a vu sa population doubler ce samedi après-midi. Il faut s'attendre à tout avec dame météo, heureusement elle était plutôt clémente et un bon nombre de coureurs ont répondu à l'appel puisque le record de participation a été égalé avec plus de 400 participants des babys aux vétérans.

Le parcours nature proposé aux coureurs était fort sympathique… »…

..

« Sur le 10 km, les coureurs devaient parcourir 3 boucles différentes tout en repassant, lors de chaque fin de boucle, au cœur du village pour le plus grand bonheur des spectateurs massés aux abords de l'arrivée. »…

… « Côté course : le Farbusien Thierry Mathissart (Noyon triathlon), a été l'homme fort de cette 23ième édition… » en gagnant avec 16'52 sur le 5 km et 33'17 sur le 10 km où il termine main dans la main avec Vincent Matton. « Chez les féminines, la sociétaire de l'USA Liévin, Sandra Demol, s'est imposée en 21'11 au 5 km…Julie Sylvain a dominé le 10 km en 38'51 »

T. Mathissart et V.Matton

… « La qualité de l'organisation est à signaler, les nombreux bénévoles étaient aux petits soins envers les coureurs, leur sourire faisait plaisir à voir et leurs encouragements faisaient plaisir à entendre. Quant au speaker, il pourrait avoir la mention « excellent », les derniers arrivants des courses ont aussi connu leur moment de gloire.

Il est aussi rare de voir un ravitaillement d'arrivée aussi étoffé … brioche garnie de confiture, pain d'épices, quartier d'oranges, fruits secs,… Nul doute que les habitants ont mis la main à la pâte pour cet évènement qui anime une fois par an le village… »

préparation du ravitaillement

… « Quant à la cérémonie des récompenses, les coureurs pressés étaient satisfaits puisque les animateurs faisaient en sorte de ne pas faire traîner les choses… et une belle tombola a récompensé les plus chanceux… » … « La prochaine édition est déjà dans les tuyaux et il pourrait y avoir du changement : l'organisation pense à un trail … ».

Mai 2014, des nouveautés.

Pour 2014, les courses habituelles sont maintenues : 5km, 10km, courses baby, enfants et jeunes…

…sans oublier les marcheurs.

en route pour 11,5 km.

En mai 2014, **un trail** sera proposé en plus, aux coureurs . Qu'est-ce qu'un trail ?

Un trail est une course nature , essentiellement sur chemins. On y trouve des difficultés : dénivelé, passages difficiles,… et des paysages agréables… souvent sur de plus longues distances. L'objectif du coureur de trail n'est pas de faire un « bon » temps, mais de se dépasser, de découvrir un environnement particulier .

Coureurs et bénévoles, rendez-vous le 24 mai 2014 !

Roselyne Bourdon -Geneviève Lebrun

Apéritif de Quartier – Récompenses aux bénévoles

Le samedi 22 juin 2013, **les bénévoles** ont reçu le tee-shirt des foulées pour les remercier de leur participation. Ils ont bénéficié d'une tombola gratuite en remplissant un bulletin de participation sur lequel ils pouvaient donner leur avis et leurs idées d'amélioration pour l'édition 2014 des foulées.

Puis, tous les Farbusiens étaient conviés à **un apéritif de quartier** offert par les Gohellans.

Cette année une structure gonflable avait été louée pour la plus grande joie des enfants !

Malgré une météo peu favorable, chacun a passé un moment agréable.

L'apéro de quartier était organisé avec des habitants du « centre » du village. La salle polyvalente nous a abrités de la pluie.

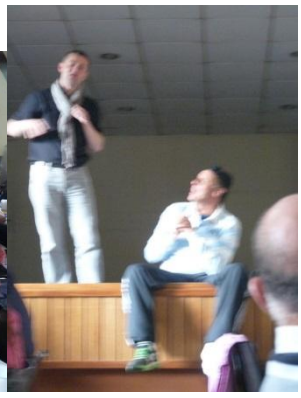

Comme tous les ans le barbecue et le buffet à partager, avec les spécialités ramenées par chacun, était un régal ! Côté animation : certains ont improvisé des chants, jeux, histoires drôles…

La soirée s'est terminée autour d'un feu de joie, le ciel étant plus clément.

Rendez-vous en juin 2014, quartier « rue Lamartine »

Pour le bureau : Geneviève Lebrun

RANDONNEURS FARBUSIENS

Une dizaine de marcheurs de l'association « Les Gohellans » ont participé à la randonnée de 12 km, le dimanche 6 octobre à Anzin St Aubin.

Les marcheurs ont pu apprécier le cadre pittoresque : le long de la Scarpe à Maroeuil, dans le golf à Anzin…

La matinée s'est passée dans la convivialité et la bonne humeur

Les randonnées sont ouvertes à tous les Farbusiens.

Si vous êtes intéressés , vous pouvez contacter : Geneviève Lebrun (8,rue du 8 mai) ; Sylvie Leroy (36, rue Lamartine) ou Patricia Payelleville (4, rue Guynemer),vous recevrez alors toutes les informations concernant ces marches.

Sylvie Leroy et Geneviève Lebrun

Calendrier prévisionnel : 2014

Randonnées :

- MARS : dimanche 2 mars : rando des lacs et marais à Roeux. (4 nouveaux parcours : 9, 12, 17, 25 km)
- AVRIL : dimanche 6 avril : parcours du cœur organisé par Farbus et Bailleul sire Berthoult.
- MAI : dimanche 4 mai : rando des 4 clochers à Beaurains (6, 8, 13, 16 km)
  Samedi 24 mai : rando pendant les foulées Gohellannes (11 km en 2013)
- OCTOBRE : (à confirmer) dimanche 5 octobre : 10 km

Evènements :

- FEVRIER : samedi 8 février : ramassage pour la banque alimentaire.
- PRINTEMPS : visite des jardins de Mazingarbe. (à préciser)
- MARS : dimanche 16 mars : visite du centre historique minier de Lewarde.
  Samedi 29 mars : soirée théâtre par l'atelier théâtre « Gohellans »
- AVRIL : samedi 12 avril : repas réservé aux adhérents.
- MAI : samedi 24 mai : foulées Gohellannes.
- JUIN : premier week-end : participation aux spectacles de rue à Béthune.
  Samedi 28 juin : récompenses aux bénévoles des foulées et APERITIF de QUARTIER ouvert à tous.
- SEPTEMBRE : vendredi 12 septembre : AG de l'association.
  Samedi 13 septembre : après-midi « sports et famille »
- OCTOBRE : AG départementale de la fédération des courses sur route à Farbus.

Pour le bureau

La secrétaire, Geneviève Lebrun

Club « Le Temps de Vivre »
Président : Michel MASCIANTONIO
60 rue Mermoz à FARBUS
✆ 03 21 55 40 07

Le Dimanche 15 Septembre 2013, à l'heure du déjeuner,
le Club « Le Temps de Vivre » a ouvert ses portes
pour accueillir ses membres,
leurs familles ainsi que leurs amis proches.

Le Président, Michel MASCIANTONIO a tenu à remercier toutes les personnes présentes dont Monsieur le Maire de FARBUS, Jean François DEPRET.

Bourse aux vêtements et jouets d'enfants du samedi 26 octobre

Une grande réussite, beaucoup d'exposants et de visiteurs. Il y en avait pour tous les goûts et tous les âges. La convivialité était au rendez-vous avec un café de bienvenue.

Sylvie TINCQ

Soirée familiale du vendredi 22 novembre

Comme chaque année cette soirée était attendue. Il y avait une bonne ambiance : éclats de rire, discussions, concentration,… autour de ces jeux de société.

L'assiette campagnarde était appréciée ainsi que la dégustation du beaujolais.

En fin de soirée une soupe à l'oignon était proposée.

Sylvie TINCQ
Présidente du Comité des Fêtes

FARBUS

Des jeux traditionnels pour une veillée à l'ancienne

Pour les animateurs d'associations soucieux d'apporter une qualité dans les relations humaines, le jeu est un vecteur puissant, porteur de sens, un moyen de transmission qui n'a pas échappé au comité des fêtes. Il a organisé une soirée jeux collectifs traditionnels : ceux qui avaient cours à une autre époque, qui animaient les veillées avant l'avènement du petit écran. L'idée a attiré les curieux et les nostalgiques. Cette soirée-là était aussi l'occasion de déguster le beaujolais nouveau et une assiette anglaise.

La Voix du Nord

Les 23 et 24 novembre 2013 a eu lieu l'exposition des Chasseurs d'Images de Farbus. Cette année, nous avions envisagé un partenariat avec l'Amicale des Pompiers Volontaires.
L'exposition de photos mais aussi de matériel, casques et autres, était assez diversifiée pour intéresser les anciens du village qui retrouvaient l'un ou l'autre de leur voisin (qui avait *si* peu changé), mais également les plus jeunes retrouvant ici un casque de pompier de New-York, une tenue actuelle, aussi bien qu'une tenue de 1930, une combinaison permettant de se débarrasser des nids de guêpes, et des pompes qui ont servi dans le village lors de quelques feux.

1914-2014

A l'occasion du centenaire du début de la grande guerre, nous, le CIF souhaiterions, mais aussi des personnes du villages, appartenant ou non à une association, rassembler, pour le 11 novembre 2014, des documents du début du 20ème siècle, des photos, tout objet qui pourrait nous donner une idée de la vie avant et pendant la guerre.
Nous aimerions en faire une page d'histoire pour tous nos jeunes, à l'heure d'internet, du portable, de la télévision et de la tablette numérique.

Monique CAVILLON

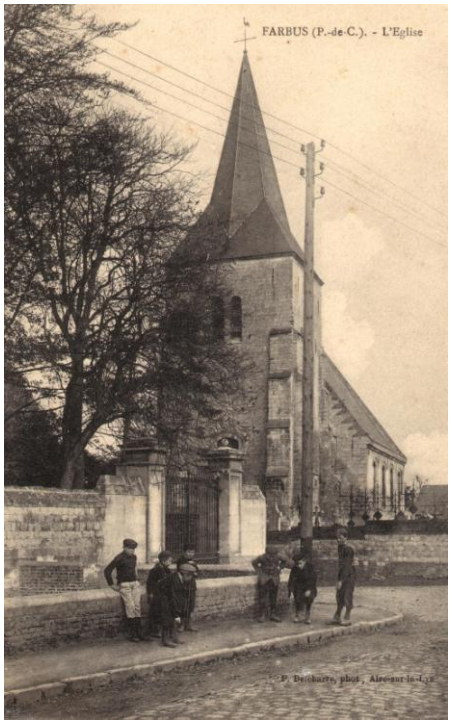

Club de Peinture

Cette année encore, le Club de Peinture de FARBUS a ouvert ses portes, mi-septembre, à tous les Farbusiennes et Farbusiens que j'invite à venir me rejoindre.

LES JEUDIS APRES-MIDI DE 14 A 17 HEURES (hors vacances scolaires)

Plus d'une quinzaine de personnes s'adonnent, dans la bonne humeur, à leur passe-temps favori.

Le Conseil Municipal a mis à la disposition une grande salle lumineuse, accueillante et qui peut recevoir davantage de personnes.

Aucune prédisposition n'est demandée pour adhérer au club.

Vous ne savez pas dessiner……., je suis là pour vous aider, vous conseiller et vous corriger (si nécessaire).

Mes séances de peinture sont gratuites.
J'anime bénévolement les cours de peinture et ne réclame aucune subvention communale.

Beaucoup voudraient bien essayer, mais n'osent pas…….

OSEZ DONC !!!

Jean Claude PIERRU
Créateur et Animateur du Club de Peinture
de FARBUS depuis 1990

Les référents communaux du Programme d'Intérêt Général

« Habitat Indigne et précarité énergétique »

Quelle est la mission principale du référent communal ?

Disposer d'un acteur local afin d'aider à identifier et entrer en contact avec les propriétaires éligibles du PIG.

Quelles sont les attentes ?

- **Proposer** des familles ciblées comme potentiellement en précarité énergétique.
- **Suivre** les projets et accompagner les propriétaires et l'opérateur, du 1er contact jusqu'à l'aboutissement des travaux.
- **Echanger** régulièrement sur les nouveaux contacts potentiels, les dossiers en cours, la communication ...

Qui peut être référent ?

- Un (ou deux) représentant(s) par commune (adjoints au maire, conseiller municipal, directeur urbanisme, adjoint administratif, responsable ou membre C.C.A.S. ...). Les référents sont membres de fait du Comité technique PIG, piloté par la CUA, qui se réunit tous les 2 mois.
- A ce jour (après 3 ans d'animation), 30 référents accompagnent la CUA sur le PIG,
  - **9 Maires**
  - **14 adjoints ou élus municipaux** (1er adjoint, adjoint aux affaires sociales...)
  - **4 Directeurs ou membres du CCAS**
  - **3 agents ou responsables de services** (social, cadre de vie)

A noter que certains élus sont désignés en raison de leur **expérience professionnelle lié à l'habitat:** artisan, ingénieur en génie climatique, ancien agent immobilier...

Exemple de démarche partenariale avec le référent de la commune de FAMPOUX

- Le **référent** est conseiller municipal (Ingénieur en Génie climatique de métier)
- Un **repérage** dans la commune est réalisé avec lui : ciblage sur une rue où plusieurs logements ont été identifiés
- **Porte à porte** commun lors d'une permanence: la propriétaire occupante Mme B. , qui connaissait l'adjoint ouvre, et se met à l'écoute. Des problématiques sont identifiées:
  - Inconfort thermique dans certaines pièces.
  - Une mauvaise isolation en cause ainsi que de l'air qui passe sous la toiture
- L'opérateur H&D prend le relais lors d'une visite pour un **diagnostic** complet et le montage administratif des demandes de subventions
- **Le dossier est accordé par la CUA et les travaux réalisés**

Réduire ses factures d'énergie grâce à des travaux ciblés et subventionnés

Mode d'emploi.

La Communauté Urbaine d'Arras (CUA) anime un programme de lutte contre le logement indigne et la précarité énergétique. Inciter les ménages à réaliser des travaux permettant un gain sur leur consommation d'énergie (supérieur à 25%) correspond à un des axes prioritaires de la réhabilitation des logements anciens, reconnu par l'ANAH - Agence Nationale de l'Habitat - dans le cadre de son programme Habiter Mieux.

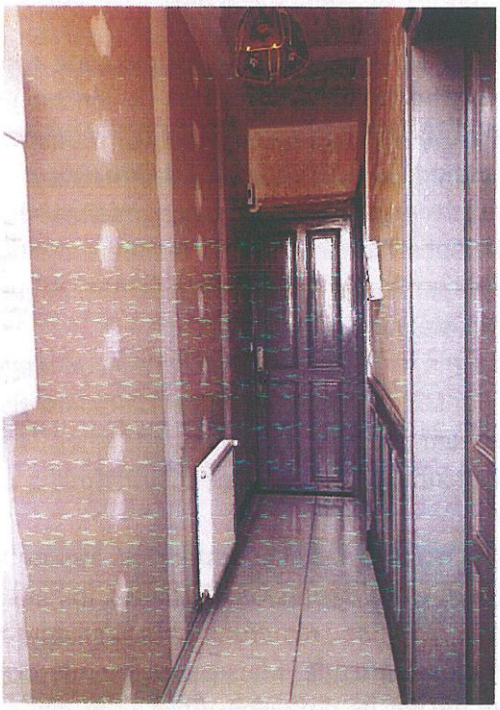

Le dispositif mis en place par la CUA répond aux besoins des propriétaires occupants aux ressources modestes, vivant dans des logements de plus de 15 ans, thermiquement peu performants (non isolés) ou (et) ayant des équipements anciens (chauffage, eau chaude, ventilation...). L'augmentation du coût de l'énergie est un facteur supplémentaire expliquant que de nombreux ménages ne peuvent plus chauffer l'ensemble des pièces de la maison ou ont froid une partie de l'hiver. Ces derniers utilisent des chauffages d'appoint très consommateurs d'énergie et des poêles anciens mal raccordés pouvant mettre en jeu leur vie (risques d'intoxication au monoxyde de carbone). D'autres régulent très mal leur chauffage, bouchent les entrées d'air ou les bouches d'extraction, pourtant indispensables pour renouveler et assainir l'air de la maison. Si vous vous reconnaissez dans une partie de ce portrait, sachez que le dispositif d'aide mis en place sur les 39 communes de la CUA perdure tout au long de l'année 2013.

Un accompagnement gratuit :

Habitat et Développement Nord-Ouest (H&D) a été missionné par la CUA pour accompagner gratuitement les ménages s'engageant dans de tels travaux, réalisés par artisans. Une visite sur place est indispensable pour apprécier la situation de l'occupant, observer son comportement, ses factures d'énergie, caractériser la maison. H&D fera un relevé de la maison, nécessaire pour dépeindre l'existant avant de simuler des gains permis par des travaux. Il utilisera pour cela 2 outils au choix (Diagnostic de Performance Energétique ou Audit Energétique et Environnemental). Il élaborera les dossiers de demandes de subventions auprès de la CUA (aides de l'Anah abondées par la CUA + prime Habiter Mieux) mais aussi auprès d'autres financeurs. Ce travail pourra prendre d'un à six mois selon la complexité du montage et les financeurs vers qui l'on s'oriente. Il réalisera les demandes de paiements et réalisera une visite de contrôle des travaux.

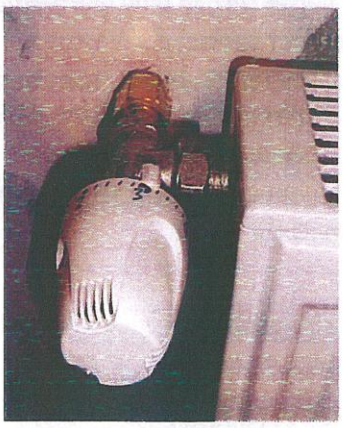

Plus de travaux coûteront moins cher

Le dispositif décrit ci-dessus est complété grâce à d'autres partenaires précieux. Procivis Nord, dans le cadre de ses Missions Sociales, aide les ménages en mettant à disposition un Prêt à taux nul et en alimentant une caisse d'avance. Grâce à cette caisse, c'est l'opérateur (H&D) qui règlera les artisans, et ce, jusqu'à hauteur des aides publiques obtenues.

Un partenariat avec la CAF a également été conçu pour permettre, selon situation, le déclenchement d'une allocation logement venant réduire le remboursement du prêt à taux nul de Procivis.

Les caisses de retraite –selon règles précises- ou la Fondation Abbé Pierre (pour les ménages dont les ressources approchent le seuil de pauvreté) peuvent encore être mobilisées.

La CUA a signé le 14 janvier dernier une convention avec le Conseil régional Nord-Pas-de-Calais pour l'établissement d'audits énergétiques et environnementaux qui pourront ouvrir droit à des aides.

Dans la plupart des cas, l'opérateur va étudier un bouquet de travaux dépassant l'intention initiale du propriétaire afin de réduire beaucoup plus sa consommation d'énergie. Mais parce que ce projet global déclenche le dispositif d'aides, le reste à charge ne sera pas forcément plus élevé que ce qu'il prévoyait dépenser. Ainsi, faire plus de travaux peut coûter moins cher.

Exemple de financement

75% de subvention... et 50% d'économie sur les factures d'énergie !

Dépenses

- Isolation grenier..... 2 996 €
- Isolation plancher bas..... 2 143 €
- Remplacement chaudière..... 3 745 €
- Pose robinets thermostatiques et horloge programmation..... 695 €
- Ventilation..... 1 230 €

TOTAL DEPENSES TTC : ..... **10 809 €**

Financement

- Anah * ..... 3 536 €
- CUA ..... 2 520 €
- Habiter Mieux (Etat)..... 2 100 €
- Prêt à taux nul Procivis ..... 2 500 €
- Apport personnel ..... 153 €

NB : prêt Procivis sur 24 mois
Remboursement mensuel : 104 €
Le prêt générant, dans ce cas, une allocation logement de la CAF de 61 €, le taux d'effort est limité à 43 €/mois.

**Selon conditions de ressources*

Pour bénéficier de conseils techniques et d'aides financières, prenez contact avec :

- Le référent sur votre commune : nom + téléphone
- La Communauté Urbaine d'Arras : Jean-Claude CORRION 03 21 21 88 98
- Habitat et Développement : Dominique SAMAIN 03 21 37 38 36

Ayez les bons réflexes :

- Nous appeler muni de votre dernier avis d'impôt et de vos factures d'énergie sur un an ;
- Ne signez pas les devis avant d'avoir vérifié avec l'opérateur le respect des exigences techniques ;
- Ne commencez pas les travaux avant d'avoir déposé le dossier complet de demande de subvention auprès de la CUA.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

VOUS ETES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE :
COMPOSEZ LE 17 OU LE 112

OPPOSITION CARTE BANCAIRE : 0 892 705 705
OPPOSITION CHÉQUIER : 0 892 68 32 08
TÉLÉPHONES PORTABLES MOBILE :

- **SFR : 10 23**
- **ORANGE : 0 800 100 740**
- **BOUYGUES TELECOM : 0 800 29 10 00**
- **FREE MOBILE : 32 44 ou 0 899 960 702**

VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE OU VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :

Gendarmerie nationale

Rue Victor Hugo
62580 VIMY

✆ 03 21 73 70 17

www.interieur.gouv.fr

Gendarmerie nationale | POLICE NATIONALE | PREFECTURE DE POLICE

© DICOM - Photos © SIRPA - P.P. - Fotolia.com - SDG 13-31635-1 000 000

EN CAS D'ABSENCE DURABLE

Prévenez une personne de confiance de votre entourage (famille, ami, voisin, gardien...).

Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plis révèle une longue absence.

Votre domicile doit paraître habité ; demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin.

Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...

Ne communiquez pas vos dates de vacances ou vos absences par tweet, ou sur votre mur Facebook.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Dans le cadre des opérations « Tranquillité vacances » organisées tout au long de l'année, signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie ; des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.

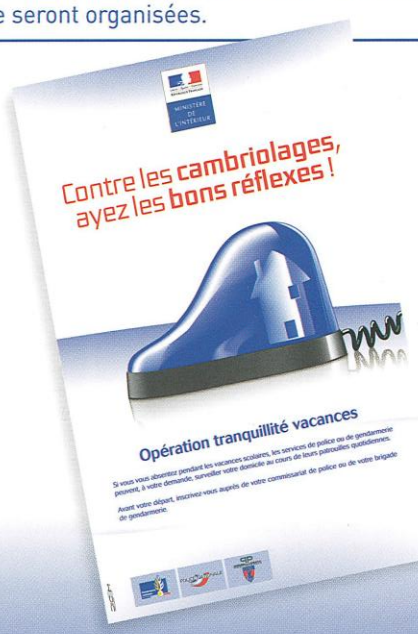

PROTEGEZ VOTRE DOMICILE

Lorsque vous prenez possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, pensez à changer les serrures.

Equipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique...). Demandez conseils à un professionnel.

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Si vous avez perdu vos clés et que l'on peut identifier votre adresse, changez immédiatement vos serrures.

Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

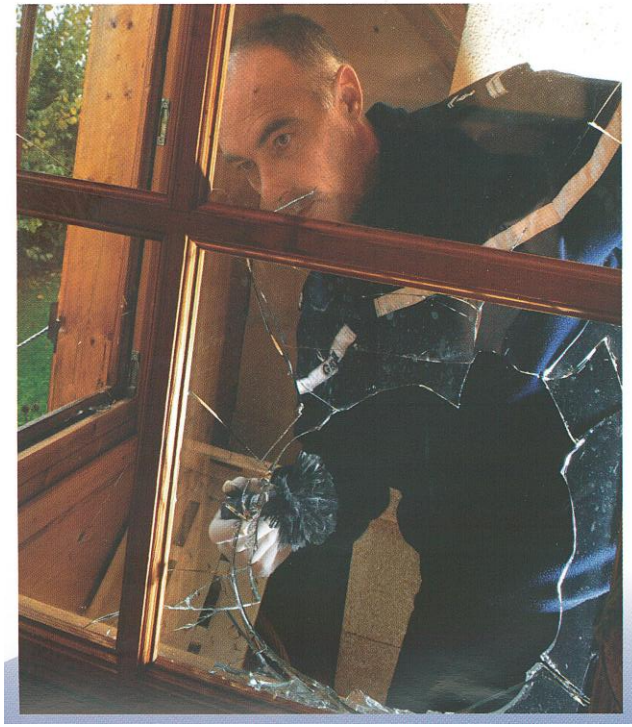

PROTEGEZ VOTRE DOMICILE

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas traîner dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage...

Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte.

En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes de passage chez vous.

Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol.
Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures ou expertises pour les objets de très grande valeur.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.

Vous pouvez contacter votre **référent sûreté** pour réaliser une consultation de sûreté de votre domicile (renseignez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie).

EN CAS D'ABSENCE DURABLE

Prévenez une personne de confiance de votre entourage (famille, ami, voisin, gardien...).

Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plis révèle une longue absence.

Votre domicile doit paraître habité ; demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin.

Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...

Ne communiquez pas vos dates de vacances ou vos absences par tweet, ou sur votre mur Facebook.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Dans le cadre des opérations « Tranquillité vacances » organisées tout au long de l'année, signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie ; des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.

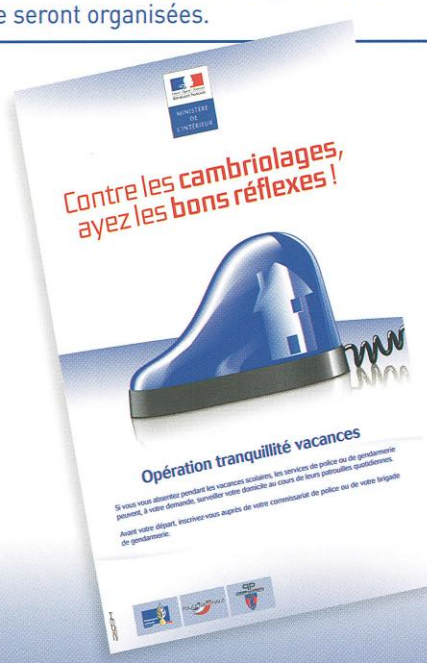

Le Point d'Accès au Droit, c'est quoi ?

Services gratuits
Entière confidentialité

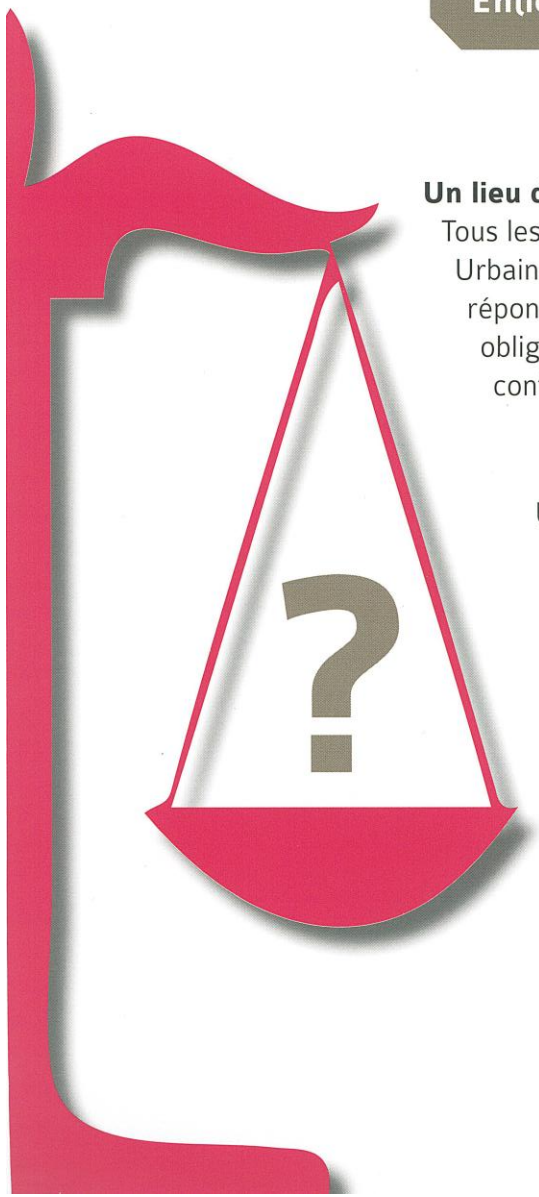

Un lieu d'accueil et d'information
Tous les habitants de la Communauté Urbaine peuvent y recevoir de l'aide et des réponses adaptées sur les droits et les obligations de chacun face aux conflits de la vie quotidienne.

Un lieu d'écoute pour les victimes
Un accueil est réservé aux victimes d'actes de délinquance pour les aider, les soutenir et les conseiller tout au long de leur parcours judiciaire.

Un lieu de réponse pénale
Une équipe de Délégués et de Médiateurs du Procureur de la République assure des permanences.

Point d' accès au droit
de la Communauté Urbaine
Quartier des Nouvelles Résidences
112 Place des Écrins
62223 Saint-Nicolas-lez-Arras
(Ligne de bus n°3)
Tél : 03.21.73.85.62
Fax : 03.21.73.84.21
Mail : point.acces.droit@cu-arras.org

Une équipe permanente
Une coordinatrice assure chaque jour l'accueil et l'orientation du public vers les services compétents.

Ouverture au public
Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

CDAD Conseil Départemental de l'Accès au droit du Pas-de-Calais

AVOCATS D'ARRAS

maison de la sécurité routière

à vos agendas

Événements et manifestations dans notre commune

Samedi 4 Janvier	Vœux du Maire
Samedi 8 Février	Banque Alimentaire - Les Gohellans
Samedi 22 Février	Loto du Comité des Fêtes
Samedi 22 Mars	Belote des Anciens Combattants
Samedi 29 Mars	Théâtre – Les Gohellans
Samedi 5 Avril	Bourse aux Vêtements – Comité des Fêtes
Dimanche 6 Avril	Parcours du Cœur - Les Gohellans
Lundi 21 Avril	Chasse à l'œuf – Comité des Fêtes
Jeudi 8 Mai	Commémoration de la Victoire de 1945
Samedi 24 Mai	Foulées Gohellannes
Samedi 31 Mai	Belote de la Société de Chasse
Dimanche 1er Juin	Ducasse – Comité des Fêtes
Dimanche 14 Septembre	Portes Ouvertes du Club « Le Temps de Vivre »
Samedi 18 Octobre	Loto de la Société de Chasse
Samedi 25 Octobre	Bourse aux Jouets – Comité des Fêtes
Samedi 8 & Dimanche 9 Novembre	Expo Cif – Centenaire 14-18
Mardi 11 Novembre	Commémoration de l'Armistice de 1918
Vendredi 21 Novembre	Soirée Familiale du Comité des Fêtes
Samedi 29 Novembre	Repas Communal pour les Aînés
Dimanche 7 Décembre	Cérémonie AFN
Dimanche 14 Décembre	Arbre de Noël – Comité des Fêtes

Les locations de Salles

Disponibilités et Réservation en Mairie

	Charles Debaillieul	Polyvalente
Nombre de personnes maxi	*40*	*120*
Une journée sans cuisine ni vaisselle	160 €	280 €
Une journée avec cuisine et vaisselle	200 €	380 €
Deux jours sans cuisine ni vaisselle	200 €	320 €
Deux jours avec cuisine et vaisselle	250 €	460 €
Tarif Particulier - *forfait 1 ou 2 jours*		
Lunch pour Décès	20 €	20 €
Mariage farbusien	20 €	20 €
Communion et Baptême	160 €	280 €

INFOS pour les Fêtes de Fin d'Année

La Mairie sera fermée le Mardi 24 Décembre après-midi.

Néanmoins une permanence sera assurée de 8 h à 12 h.

Le secrétariat ne sera pas assuré les 30 et 31 Décembre.

Cependant, Monsieur le Maire assurera une permanence pour les inscriptions électorales le

Mardi 31 Décembre de 17 h 30 à 18 h 30.

Vos services ...

Les piles et cartouches imprimante

peuvent être déposées

au secrétariat de Mairie

dans des conteneurs prévus à cet effet

COLLECTE

Ordures ménagères

Poubelle grise

chaque jeudi

à partir de 5 h 30

Emballages recyclables

Poubelle bleue

un jeudi sur deux

à partir de 13 h

Pour toute information : N° vert 0 800 62 10 62

La déchèterie fixe à Bailleul-Sire-Berthoult vous accueille

- du 1er mars au 31 octobre,
  du mardi au samedi de 13 h 30 à 19 h
- du 1er novembre au 28 février,
  du mardi au samedi de 13 h 30 à 17 h 30 h

Point Info Déchets à la Communauté Urbaine d'Arras

✆ 03 21 21 88 20 💻 infodechets@cu-arras.org

ATTENTION

Quelques personnes nous signalent qu'ils ne reçoivent pas régulièrement les **feuillets d'invitation ou d'information distribués par la mairie**.

Yves, notre distributeur (ancien employé municipal) est attaché à la qualité de ce travail.

Nous pensons et savons que certaines personnes mettent directement à la poubelle les publicités.

Il peut arriver que nos documents y soient joints.

Néanmoins, lorsque c'est possible, nous veillons à ne pas les distribuer le samedi et le lundi.

Sauf ceux de la Mairie de Farbus… !

MAIRIE de FARBUS

9 rue de la République – 62580

Tél. : 03 21 58 68 57 - Fax : 03 21 58 74 46
e-mail : mairie-farbus@wanadoo.fr
www.mairie-farbus.fr

Ouverture au public

Mardi 17 h 30 à 19 h 30
Mercredi 14 h à 16 h
Vendredi 14 h à 19 h

Permanences

Monsieur le Maire : Mardi 18 h à 19 h 30
Urbanisme,
Monsieur Henri Flament : Vendredi 17 h 30 à 19 h

Inscription sur la liste électorale Année 2014

Nous vous rappelons que l'année 2014 est une année électorale.
Aux termes de l'article L9 du code électorale, l'inscription sur la liste électorale est obligatoire.
Les opérations de révision de la liste électorale ont débuté le 1ier septembre et s'achèveront le 31 décembre 2013.
Merci de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF…)
Pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer, les demandes d'inscription peuvent être :

- Soit adressées par correspondance, de préférence sous pli recommandé (imprimé à télécharger sur le lien http://www.service-public.fr/
- Soit déposées par un tiers dûment mandaté.

Nous vous rappelons par ailleurs la faculté de s'inscrire sur les listes électorales complémentaires offerte aux ressortissants de l'Union Européenne résidant en France.

Dates à retenir

Elections Municipales : les 23 et 30 mars2014
Elections Européennes : le 25 mai 2014

Aux Nouveaux Arrivants dans la Commune

Nous vous invitons à vous présenter en Mairie avant le 31 décembre 2013 muni d'un justificatif de domicile

De ce fait, en tant que nouveaux farbusiens, nous serons heureux de vous accueillir à la cérémonie des Vœux du Maire le

Samedi 4 Janvier 2014 a 18 heures

en la Salle Polyvalente.

Aux jeunes de 16 ans

Si, à compter du jour de vos 16 ans, vous n'avez toujours pas reçu de convocation pour votre inscription au

RECENSEMENT MILITAIRE

Veuillez-vous présenter

ATTESTATION DE RECENSEMENT

en Mairie avec votre carte d'identité

Toute l'équipe municipale vous souhaite de Joyeuses Fêtes de Fin d'Année et une Très Bonne Année

Rendez-vous en Juin 2014 Pour votre prochain Bulletin Communal

Ont participé à la rédaction de ce 61ième numéro toutes les personnes nommées dans chaque article.

La mise en page, les comptes-rendus du Conseil Municipal, les informations, le décoration et quelques photos :

Brigitte DUPUIS,

Secrétaire à la Mairie.